



Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

☎ Rue Belliard, 23A - 1040 BRUXELLES ☎ 02/230.75.25
☎ avenue des Combattants, 24, 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50
☎ Compte 210-0678220-48 www.ufapec.be. E-mail : info@ufapec.be

Les pratiques culturelles des jeunes en milieu urbain et l'incidence de la société de consommation

TENAERTS Marie-Noëlle
Sociologue, chargée d'études et d'analyses

Octobre 2008

Table des matières

Introduction	4
Méthodes et démarches de recherche	4
PARTIE I : Les loisirs et la culture	6
Approche sociohistorique : de la classe oisive aux loisirs	6
La classe oisive et la première révolution des loisirs	6
La seconde révolution des loisirs et la démocratisation relative	8
Une troisième révolution ?	9
La culture : démocratisation, héritage et contradiction	10
La culture comme moyen d'action	10
Démocratisation culturelle : une politique relative	11
Le poids des déterminismes dans l'accès à la culture	13
Politiques en matière de démocratisation culturelle	14
Transmission de la culture : la famille et l'école	15
La culture et la famille	15
La culture et le système scolaire	16
PARTIE II : quelles jeunessees pour quels loisirs ?	18
Les contours flous de « la jeunesse »	18
De « la distinction » dans les pratiques culturelles	19
Les effets de lieux dans les pratiques culturelles	20
Approche par l'espace urbain : visibilité des jeunes	21
L'accessibilité de l'offre culturelle	23
Les capitaux de mobilité individuelle	24
Les effets de contexte dans les pratiques culturelles	24
La distinction par genres : permanences culturelles	25
Entre sociologie de l'argent et société de consommation	26
PARTIE III : une nouvelle société de loisirs ?	29
Nouveaux espaces de socialisation	29
Les Nouvelles Technologies	29
De l'information et de la communication	29
Boom musical : génération « download » et Mp3	30
Identité versus conformisme : subcultures et modes de vie	31
Conclusions	33
Bibliographie	34

Comprendre ce que font les jeunes de leurs temps-libres et comprendre leurs représentations par rapport à leurs pratiques culturelles nous paraît, à l'heure actuelle, primordial. En effet, les jeunes se démarquent, affirment des goûts... et des couleurs, qui ne se discutent pas... Cependant, les générations se questionnent moins qu'elles ne se renferment dans leurs débats par rapport à des enjeux cruciaux de la société contemporaine. L'apparition des nouvelles technologies de l'information et de la communication : les NTIC¹ ou encore les ITC selon la terminologie anglo-saxonne ; les médias en masse et de masse ; une démocratie qui semble se retourner contre elle-même² ; une lutte contre le réchauffement climatique, une révolution économique et écologique, etc. dont les jeunes portent les conséquences de leurs prédécesseurs.

On observe, au sein même des jeunes, des positions légitimées par un « ordre des choses » ou par une volonté structurelle, des permanences culturelles mais également des constructions sociales nouvelles à ne pas négliger pour comprendre la société dans laquelle nous vivons.

L'UFAPEC, soucieuse de se donner un cadre de compréhension, a décidé de travailler cette thématique. Suite à l'intervention de Synergies-Actions dans l'émission « Quand les jeunes s'en mêlent » en 2007, l'UFAPEC a proposé à ses membres diverses conférences-débat. Le titre évocateur donné à ces animations « *Mieux comprendre les jeunes. Qui sont-ils ? Comment voient-ils le monde ?* » ne pouvait donner lieu qu'à une continuité, une prolongation des réflexions abordées lors des rencontres avec les parents et professionnels de terrain.

¹ Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication / Information and Communication Technologies

² La référence est ici faite au titre de l'ouvrage de GAUCHET M., « La démocratie contre elle-même », Gallimard, Tel, 2002

Introduction

Alors que certains jeunes multiplient les activités extrascolaires, prennent des cours de langues, font du sport, pratiquent des activités physiques et intellectuelles, d'autres s'adonnent à des « loisirs » différemment perçus par la norme sociale. On entend souvent, dans le vocabulaire populaire que les jeunes ne font plus rien, ils sont planqués derrière leurs écrans de télévision ou d'ordinateur, voire trainent dans les rues. Certains incriminent les jeunes eux-mêmes, leurs parents ou tuteurs légaux, d'autres pointent du doigt les politiques en matière de développement et de démocratisation culturelle.

Mais le processus n'est pas si simple. Les pratiques culturelles des jeunes sont souvent incomprises et semblent pour beaucoup être le résultat de conflits intergénérationnels. Pour Hugues Delforge, « les pratiques culturelles des adolescents semblent centrales dans la structuration de leur quotidien, mais également au-delà, dans la construction de l'identité personnelle et de l'identité sociale des individus. »³ Comprendre les pratiques culturelles n'a donc pas pour objectif de faire un état des lieux de ce qu'ils aiment faire mais bien de comprendre ce qu'ils font et « pour quoi » ils le font. Comme l'atteste Joffre Dumazedier, « c'est à travers les pratiques du temps libre des enfants et des adolescents que l'on pourra saisir leur mode d'insertion sociale, leurs difficultés, leurs désirs, leurs aspirations ou leurs désarrois. »⁴ C'est la question que nous tentons de développer ici en essayant de relever ce qui fait obstacle ou ce qui favorise l'accès à la culture et aux loisirs mais également de comprendre les significations sous-jacentes.

En outre, aborder le thème des pratiques culturelles nous semble être un impératif dans la conjoncture actuelle. En effet, l'innovation et la culture de masse constituent le principe même de l'économie capitaliste. Parler des pratiques culturelles des jeunes dans les milieux urbains permet d'une part de développer et de comprendre les phénomènes de mode, les significations qu'elle revêt mais aussi de comprendre comment, à ce jour, nous connaissons une crise de la consommation, du « sur crédit », de l'endettement puisqu'elle se situe aux confins du développement économique.

Méthodes et démarches de recherche

C'est à partir du constat explicité ci-dessus que l'UFAPEC a décidé de travailler sur la thématique qui nous occupe. Pour ce faire, une première étape de recherche a consisté à l'appropriation de lectures diverses sur les concepts énoncés. A partir de ces lectures qui constituaient ce que l'on appelle en sciences sociales, la démarche exploratoire, nous avons utilisé différentes bases de données statistiques. D'une part, celles provenant de l'Institut National des Statistiques et, d'autre part, celles réalisées par le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs. Ainsi, nous avons croisé différentes études et enquêtes afin de mettre en relief les variables constituantes qui orientent les loisirs des jeunes et qui donnent sens à leurs actions

Notre méthode s'est employée à faire un aller-retour entre la théorie et la pratique : Différents auteurs ont été parcourus afin de confronter les regards entre les « Ecoles de pensée » mais aussi de voir historiquement les changements qui ont été opérés entre les premières approches de la sociologie des loisirs à nos jours. Ces théories ont été appréciées avec les données existantes à ce sujet, à la fois des données quantitatives mais aussi des données qualitatives, extraites d'entretiens réalisés par des experts en sciences sociales.

³ DELFORGE H., « les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles », Ministère de la Communauté française, n°113/06, U.L.B., Centre de Sociologie de l'Education, Recherche en Education, 2007, p.23

⁴ DUMAZEDIER J., « Révolution culturelle du temps libre 1968-1988 », coll. Sociétés, Editions Méridiens Klincksieck, Paris, 1988

N.B. : Les extraits d'entretien intégrés dans le texte visent la compréhension du lecteur. Ils n'ont pas pour prétention de représenter une unique réalité. Les réalités sont bien entendu plurielles et les généralisations hâtives qui pourraient être faites par le lecteur s'en trouveraient, de par nature, erronées.

Afin de permettre la meilleure compréhension possible, cette étude a été divisée en trois parties. Dans la première, nous développerons les concepts de culture et de loisirs. Nous verrons les constituants de la culture, les moyens d'appropriation ou encore de rejet. Dans la deuxième partie, nous essayons de donner un schème de lisibilité pour les catégories « jeunesses » et des pratiques culturelles associées. A partir de cela, nous saisissons ce que les jeunes « peuvent » faire. Enfin, dans la troisième partie, nous développons les pratiques culturelles pratiquées par les jeunes dans une société largement envahie par la consommation de masse et son corolaire, l'innovation technologique.

PARTIE I : Les loisirs et la culture

Dans cette première partie, nous précisons le sens donné aux concepts énoncés : celui de loisir et de culture. En effet, ces termes, souvent employés dans le sens commun, se doivent d'être fixés à un entendement partagé. Pour ce faire, nous proposons une assise théorique en développant une approche sociohistorique et une définition pour chaque terme. Ils constitueront le point de départ de notre approche.

Approche sociohistorique : de la classe oisive aux loisirs

Afin de comprendre ce que sont les loisirs et les pratiques culturelles, il nous faut remonter à l'origine du temps libre et à la fracture sociale opérée par l'occupation de ce même temps. Comme nous le verrons, le temps de loisir a augmenté par la réglementation du temps de travail à l'échelle séculaire mais également pour bon nombre d'individus sur l'échelle d'une vie.

Les mutations opérées ces dernières décennies dans nos sociétés contemporaines nous conduisent à considérer le temps de loisir autrement, à la fois dans une perspective de court et de long terme. Les horaires de travail sont désormais définis par des réglementations dont celle concernant la journée de 8 heures ; l'allongement des études provoque une arrivée plus tardive dans le monde du travail ; l'abaissement de l'âge de la retraite permet de se donner du temps à soi, etc. L'ensemble des causes énoncées constitue dès lors autant de facteurs qui amènent les individus à « s'occuper » en dehors de la sphère professionnelle et qui définissent, par leur essence, de nouvelles sphères d'activités.

La classe oisive et la première révolution des loisirs

Pour appréhender les loisirs dans leur dimension politico-historique, nous remonterons aux premiers « théoriciens » qui se sont penchés sur le sujet. Ce choix a pour objectif de comprendre les changements réalisés depuis l'avènement de la société industrielle et des loisirs naissants à cette époque, mais pour une partie seulement de la population.

Selon Thorstein Veblen, la *classe de loisir* se définit comme « clans de la société dont la grande affaire est d'accumuler la richesse⁵. En outre, « L'institution d'une classe oisive est la conséquence naturelle d'une discrimination primitive des travaux dignes et des travaux indignes. Cette antique distinction veut que soient dignes les activités qui se classent parmi des exploits ; et indignes, celles qui ne font qu'être nécessaires, quotidiennes, et où presque rien n'évoque la prouesse⁶. » La logique du nécessaire⁷ permet alors de distinguer les individus entre eux et par eux. Les dépenses sont organisées dans ce cadre à partir de ce qui est jugé « nécessaire ». Autrement dit, les besoins primaires⁸ seront satisfaits dans un premier temps avec les capitaux économiques disponibles. Les loisirs, qui ne sont pas directement de cet ordre, permettent de définir une classe qui se situe au dessus de cette nécessité : dépenser pour consommer et consommer pour se donner un statut. Joffre Dumazedier caractérise l'émergence des loisirs par l'envie des individus : « la pratique d'une minorité devient aspiration de la majorité »⁹ : le loisir modifie considérablement les rapports de classe, mais ne les efface pas. Les individus rêvent et tendent vers des loisirs pratiqués par les fractions sociales mieux dotées.

⁵ CLERC D., « Veblen et les oisifs », in *Alternatives Economiques*, n°112, juin 2000, p. 64

⁶ Ibidem, p. 64

⁷ La logique du nécessaire sera reprise par Pierre Bourdieu dans son ouvrage « La distinction » quand ils comparent les habitus des classes sociales peu dotées en capitaux (culturels, économiques, sociaux, etc.)

⁸ Besoins primaires tels que manger, boire, dormir.

⁹ DUMAZEDIER J. et RIPPET A., « Le loisir et la ville, loisir et culture », Editions du Seuil, Paris, 1966, p. 5

Pour Veblen, les modes de consommation ou encore les dépenses ostentatoires ont pour fonction principale de se distinguer, de montrer, par les loisirs, que l'on n'a pas besoin de travailler pour vivre. Autrement dit, en citant ici Veblen, « posséder quelque chose, voilà qui devient nécessaire pour jouir d'une réputation »¹⁰, consommer remplit dès lors une fonction sociale. On parlera notamment en économie du paradoxe de *l'effet Veblen* pour décrire l'augmentation de la demande lorsque les prix augmentent également¹¹ : le comportement du consommateur est atypique, il vise le statut que procure la possession d'un bien ou d'un service.

Paul Lafargue, dans un discours devenu historique, prononce les mots suivants :

« (...) et dans beaucoup d'endroits, les ouvriers s'imposeront ensuite d'eux-mêmes le travail de 8 heures, en dépit des patrons. Il ne faut songer à retourner en arrière en brisant les machines ! Autrefois les ouvriers industriels n'avaient qu'un maître, qui pouvait être humain, aujourd'hui les manufactures sont aux mains d'actionnaires auxquels il faut donner de forts dividendes au prix des sueurs ouvrières, il faut que les ouvriers deviennent leurs propres maîtres pour avoir le profit du travail (...) »¹²

Et la réponse patronale ne se fit pas attendre :

« Nous aurons donc 8 heures de sommeil et 8 heures de travail. Mais nous aurons aussi 8 heures de loisir. Le loisir, c'est l'oisiveté ; et l'oisiveté c'est la mère de tous les vices. Qu'est-ce que nous pourrions en faire, de ces 8 heures ? Et moi, personnellement, qu'est-ce que j'en ferai ? Parbleu ! J'irai au cabaret. Au lieu d'y aller une heure ou deux par semaine comme je le faisais, j'irai tout le temps que j'aurai de libre. Au lieu de prendre deux ou trois chopos comme je le faisais, j'en prendrais quinze ou vingt. Si bien que je dépenserai davantage à mon plaisir le jour où je travaillerai le moins. »¹³

Malgré cette réponse virulente, quelques années plus tard, cette loi de la journée de 8 heures fut adoptée, dans la même lignée que l'adoption de la fête du travail du 1^{er} mai. C'est ainsi, qu'apparaissent les réglementations qui ont permis de définir le temps de « loisirs » d'abord pour une fraction aisée de la population, ensuite répandue à son ensemble. En effet, la révolution industrielle avait permis de définir un « temps calculé, ordonné : celui du rendement et de la productivité.¹⁴ » L'invention du loisir est alors supposée « véhiculer un idéal de bonheur, d'authenticité opposé à l'aliénation et à la souffrance que procure le travail.¹⁵ » Les termes employés démontrent les conséquences de la rationalisation du travail durant la période que l'on appelle « révolution industrielle ». Les loisirs se définissent ainsi comme une « pratique pendant une période de temps libre, un temps à soi qui ne se comprend que par rapport à l'existence d'un temps de travail.¹⁶ » C'est ce que Meyran décrit comme étant l'ère de *divertissement populaire* pendant laquelle « Il s'agit alors de surveiller, contrôler, moraliser et réglementer le temps libre du peuple, peuple perçu comme

¹⁰ CLERC D., op. cit. p. 64

¹¹ La loi de l'offre et de la demande : ajustement continu entre l'offre de produit et la demande du consommateur qui entraîne un prix d'équilibre. Plus la demande est élevée par rapport à l'offre, plus les prix vont augmenter : le produit devient rare. A l'inverse, plus l'offre est élevée par rapport à la demande, plus les prix auront tendance à diminuer. L'effet Veblen est donc un effet particulier qui vise le prestige, montrer que l'on peut posséder, c'est se donner un statut.

¹² Discours reproduit par le Courrier de Formies, 19 avril 1891, cité par PIERRARD A. et CHAPPAT J.L., « la fusillade de Fourmies », Editions Miroirs, 1991

¹³ Article repris intégralement le 20 avril 1891 par le Bien public Fourmisien, Extrait de PIERRARD A. et CHAPPAT J.L., « la fusillade de Fourmies », Editions Miroirs, 1991

¹⁴ MAYRAN R., « Quand les loisirs copient la fiction », in Sciences Humaines, Hors-série, n°50, septembre-octobre 2005, pp. 80-81.

¹⁵ Ibidem pp. 80-81.

¹⁶ MAYRAN R., op. cit. pp. 80-81.

naturellement inférieur et soumis au désordre des instincts¹⁷ », comme l'illustre la réponse formulée par le patronat (voir ci-dessus). C'est la première révolution des loisirs pendant laquelle, selon le même auteur, le loisir est considéré comme un bienfait moral et un moyen de développer l'instruction. Nous assistons à ce moment à un nouveau tournant dans la considération des loisirs : les prémisses de la démocratisation de la culture.

La seconde révolution des loisirs et la démocratisation relative

Après cette première période déterminante, on assiste à une deuxième révolution des loisirs qui se déroule au sortir de la seconde guerre mondiale. C'est le triomphe des *loisirs marchandises* : l'entrée dans l'ère de la société de consommation et de la satisfaction immédiate. Le sociologue et philosophe, Théodor Adorno, y découvre la *culture de masse*, représentée notamment par Hollywood et ses trois principes - divertir, distraire, business - où tout appel à la réflexion y est prohibé¹⁸. Max Horkheimer, philosophe et sociologue également, propose le terme d'*industrie culturelle* pour décrire les « modalités d'organisation du système industriel en mesure de livrer des produits culturels taillés ou calibrés en fonction d'une consommation de masse¹⁹ ». On observe dès lors un changement considérable dans l'approche de la culture.

Autrefois, réservée à la classe mieux dotée, elle se retrouve ici en production de masse, intentionnellement voulue comme accessible à tous. Joffre Dumazedier, fondateur de « la sociologie du loisir », s'intéresse à la question de l'utilité de ces derniers : la détente ; le divertissement et le développement (culturel) des individus. On remarque ici des objectifs différents que ceux énoncés lors de la première révolution des loisirs.

Toutefois, les loisirs deviennent en même temps la négation d'autres obligations comme celles de la famille, de la société, des obligations civiques et spirituelles. Ainsi, l'individu se préoccupe de son espace de temps « à lui ». Dumazedier observe alors un changement important dans la société : « la rapide évolution du niveau de vie, caractérisée par l'augmentation du loisir, a sur le mode d'existence des familles, des répercussions directes ou indirectes. Elle transforme la vie ouvrière, elle crée un nouveau groupe social (celui des moins de vingt ans), elle explique en partie la délinquance juvénile, elle provoque une prise de conscience aigüe des problèmes d'aménagement urbain et d'équipement socioéducatif et elle suscite les initiatives, en vue d'une planification du développement culturel »²⁰. Cet auteur amène alors à réfléchir les conséquences immédiates des loisirs dans une perspective plus vaste et qui touche, désormais, l'ensemble de la société et qui sont encore d'actualité aujourd'hui.

Joffre Dumazedier propose donc lui aussi un point de vue critique sur les loisirs : « le développement de l'autonomie personnelle ; la diminution des contraintes de travail et l'augmentation de la richesse collective sont pour lui autant d'incitations à la délinquance »²¹. Mais Dumazedier nuance son point de vue critique. Il voit aussi, dans les loisirs, une véritable révolution : « Le loisir est le lieu d'émergence d'une foule de pratiques sociales de plus en plus standardisées et variées, de plus en plus séduisantes et ambiguës qui, tout en étant limitées et déterminées, exercent une influence croissante sur l'ensemble de la vie quotidienne. Là se trouve l'origine majeure de ce que nous proposons d'appeler la révolution

¹⁷ MAYRAN R., op. cit. pp. 80-81

¹⁸ D'après FLEURY L. « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles », Coll. 128, Armand Colin, Paris, 2008, p.

¹⁹ Ibidem

²⁰ DUMAZEDIER J. et RIPPET A., « Le loisir et la ville, loisir et culture », Editions du Seuil, Paris, 1966, p. 5

²¹ Ibidem p. 5

culturelle du temps libre, affecté à nonante pourcents aux activités de loisirs. »²² Il décrit un phénomène qui désormais touche, de près ou de loin, l'ensemble de la société.

Une troisième révolution ?

La fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} annoncent un nouveau tournant dans l'approche des loisirs. Les années 80 marquent une véritable explosion médiatique : diffusion de la radio et multiplication des programmes d'écoute ; multiplication également des programmes télévisuels ; apparition et généralisation du magnétoscope ; etc. Les années 90 ouvrent la voie à l'ordinateur à domicile, les jeux vidéo portables ou non, les premiers pas de la téléphonie mobile, les prémices de l'ère du numérique.

Marc Augé observe un changement considérable dans les pratiques culturelles. Pour cet ethnologue français, l'invasion de l'image dans les foyers ainsi que son omniprésence dans les espaces quotidiens ont modifié les repères des individus et contribuent à ce qu'il démontre par « le réel qui en revient à *copier la fiction* »²³. L'image tient une place prépondérante dans la conception et la réalisation de nos actions et d'autant plus pour les jeunes qui sont « tombés dedans » quand ils étaient petits.

L'avènement de la télévision dans un premier temps et d'Internet dans un deuxième, deux lieux privilégiés d'exposition à l'image, ont changé notre conception du monde et des repères traditionnels. La publicité est l'exemple même de l'orientation des actions et des choix des individus que l'on appelle dans ce cadre, des consommateurs : qu'elle éveille ou qu'elle crée un besoin, elle est omniprésente et les adolescents lui sont vulnérables²⁴.

De manière générale, on observe la montée en puissance des médias comme systèmes de référence : que ce soit au niveau individuel mais également dans une perspective plus macrosociologique. L'individu comme utilisateur et bénéficiaire des technologies de l'information et de la communication mais aussi le système dans son ensemble comme mode de fonctionnement et des nouveaux apports et contraintes que cela entraîne : flexibilité, rapidité et quasi instantanéité des échanges et de la communication, possibilité d'être joignable en tout temps et en tout lieux, etc.

²² DUMAZEDIER J., op. cit. p. 23

²³ MAYRAN R., op. cit. pp. 80-81

²⁴ Nous invitons le lecteur à prendre connaissance des influences de la publicité sur les jeunes, notamment via les études du CRIOC.

La culture : démocratisation, héritage et contradiction

Le terme « culture » revêt différentes significations. Celle qui nous intéresse se rapproche de la définition de Georges Liénard, professeur en sociologie à l'Université catholique de Louvain. Pour lui, la définition anthropologique de la culture recouvre deux espaces différents.

« Le premier est un « espace englobant par lequel on désigne le fait que puisque l'être humain est un être symbolique, il accède à la perception, à la définition et à la connaissance de tout être (qu'il soit humain, végétal, animal), de n'importe quelle activité, de toute chose qu'elle soit économique, sociale, politique, par l'intermédiaire de la culture.

Dans la logique de culture comme espace englobant, il est important de désigner les aspects « actifs et proactifs » de la culture en soulignant que la culture constitue des compétences et des moyens servant à élaborer l'ensemble complexe de solutions qu'une société et divers segments de cette société hérite, adopte, négocie et/ou invente pour relever les défis de ses relations avec elle-même et avec son environnement social et « naturel ». Ces aspects « actifs et proactifs » de la culture peuvent prendre une orientation « conservatrice » ou « critique ». Pour le second espace, à cause des processus de différenciation des activités conduisant à l'existence de champs sociaux différenciés, il s'est créé historiquement des espaces différenciés de production et de circulation d'activités culturelles spécialisées »²⁵.

On retrouve dans cette définition, la culture, entendue comme système complexe de connaissances permettant à l'individu d'observer le monde dans lequel il est inscrit mais également la culture comme moyen d'action. Cette deuxième partie de la définition insiste sur le point qui nous préoccupe, c'est-à-dire par les moyens directs d'action que la culture peut procurer à l'individu.

En effet, l'individu qui « comprend », qui saisit les enjeux de la société dans laquelle il vit sera davantage pourvu de moyens (de s'exprimer, de donner son avis, d'agir, etc.) que ceux qui ne bénéficient pas de l'apport de ces capitaux culturels, au sens bourdieusien²⁶ du terme : « c'est par la culture que les dominants assurent leur domination. La culture est un système de significations hiérarchisées : la culture devient un enjeu de luttes entre groupes sociaux dont la finalité est de maintenir les écarts distinctifs entre les classes sociales. »²⁷ La culture est perçue ici comme un enjeu, un espace de différenciation dans lequel il convient d'avoir les « cartes de compréhension » pour pouvoir y intervenir.

La culture comme moyen d'action

Etudier la culture et les pratiques culturelles ne pouvait être fait sans passer par la compréhension des apports théoriques de Pierre Bourdieu. Ce sociologue et intellectuel français s'est largement penché sur *la domination* et ses mécanismes dans nos sociétés en abordant une série de sujets différents mais qui ont un dénominateur commun.

Selon Michel Grossetti, la thèse de Bourdieu est la suivante : « La société est un système de domination qui ne se fonde pas seulement sur la force ou sur la fortune, mais aussi sur la culture, qui constitue une ressource, un capital, permettant d'atteindre des positions sociales avantageuses ou de s'y maintenir. La domination culturelle masque d'autres formes

²⁵ LIENARD G., « Sociologie de la culture », Université catholique de Louvain, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, diffusion universitaire Ciaco, 2006, pp. 2-3

²⁶ Référence faite au sociologue Pierre Bourdieu que nous développons dans les lignes qui suivent.

²⁷ D'après BONNEWITZ P., « Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu », 2^{ème} Edition, Bibliothèque Major, Presses Universitaires de France, Paris, 2002

de domination et les rend plus acceptables. Ceux qui supporteraient difficilement d'être relégués à des positions inférieures par la force ou par la fortune, acceptent d'être devancés par d'autres, plus diplômés ou plus cultivés²⁸. » On remarque ici l'importance accordée à la culture comme système social « hiérarchisant ».

Dès lors, Bourdieu en a construit un modèle d'analyse et devient un incontournable, de par sa pensée critique et novatrice dans la sociologie française. Nous le citerons à diverses reprises, s'étant lui-même interrogé sur les pratiques culturelles des français²⁹.

Dans la théorie présentée précédemment, nous abordons la culture comme moyens d'action. Nous avons évoqué l'approche par capitaux, à laquelle il convient de revenir. En effet, présenter cette théorie développée par Pierre Bourdieu nous semble inéluctable.

Pour Bourdieu, les moyens d'action dont dispose l'individu peuvent être compris par les capitaux qu'il détient. Par capitaux, Bourdieu donne une signification relativement précise qui va au-delà de celle donnée par Karl Marx dans « *Le capital* ». Bourdieu décline le capital en quatre capitaux interdépendants : - Le capital économique : constitué par les différents facteurs de production et l'ensemble des biens économiques. - Le capital culturel : ensemble des qualifications intellectuelles, soit produites par le système scolaire, soit transmises par la famille. - Le capital social : ensemble des relations sociales dont dispose un individu ou un groupe (implique l'instauration et l'entretien des relations). - Le capital symbolique : ensemble des rituels liés à l'honneur et à la reconnaissance. C'est le crédit et l'autorité que confèrent à un agent la reconnaissance et la possession des trois autres formes de capital³⁰.

Pour Bourdieu, c'est le volume global du capital qui va permettre à l'individu de se situer dans l'espace des classes sociales. On remarquera l'existence d'une interdépendance entre les différents capitaux. Par exemple, un capital économique élevé est généralement dépendant d'un capital culturel, et inversement.

A partir de cette approche par les capitaux, Bourdieu propose un découpage de l'espace social en trois classes³¹ : Premièrement les classes dominantes ou supérieures, caractérisées par l'importance du capital dont elles disposent. Les membres cumulent les différents types de capitaux, qu'ils soient culturels, économiques, etc. Deuxièmement, la petite bourgeoisie : caractérisée par la volonté d'une trajectoire sociale ascendante. Elle témoigne d'une « bonne volonté culturelle » en imitant la culture de la classe dominante. Enfin, les classes populaires sont caractérisées par leur dépossession c'est-à-dire par la quasi absence de capital et condamnées au choix « du nécessaire ».

Cette analyse de la société tripartite sera notamment réutilisée par Olivier Donnat pour caractériser les pratiques culturelles des Français. Au sein de chaque catégorie, il fera lui-même des subdivisions pour délimiter, au final, sept catégories dans les pratiques culturelles : « les exclus de la culture ; les milieux populaires ; les jeunes (une culture plus ou moins spécifique) ; le Français moyen (un souci de conformité) ; les classiques (lecture, concerts et théâtre) ; les modernes (rock, jazz et urbanité) et enfin, les branchés (boulimiques et éclectiques de la culture)³² ».

Démocratisation culturelle : une politique relative

²⁸ GROSSETTI M., "Pratiques culturelles et hiérarchies sociales.", EspacesTemps.net, 10.11.2004 <http://espacestemp.net/document782.html>

²⁹ BOURDIEU, « La distinction, critique sociale du jugement, Les Editions de Minuit, Paris, 1979

³⁰ BONNEWITZ P., « Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu », 2^{ième} Edition, Bibliothèque Major, Presses Universitaires de France, Paris, 2002, pp. 43-44

³¹ Ibidem pp. 46-48

³² DONNAT O., « Les sept univers culturels des français », in Sciences Humaines, Hors-série n°50, septembre-octobre 2005, pp. 76-79

La problématique de l'accès à la culture a maintes fois été traitée. L'accès à l'école ou encore à l'éducation de manière plus générale comme principe d'égalité pour tous nous révèle un constat d'échec.

Alors que l'objectif était de doter toutes les « classes sociales » des mêmes chances d'émancipation sociale, les résultats actuels marquent des inégalités bien plus profondes qui témoignent de la relativité de cette démocratisation. En effet, une analyse de la fréquentation des équipements culturels dévoile un certain lien de dépendance entre les pratiques culturelles et les catégories socioprofessionnelles d'appartenance : les catégories socioprofessionnelles des parents induisent des pratiques culturelles corrélées à celles de leurs enfants.

Ce constat, alimenté par les thèses de Bourdieu et de Passeron³³ dans les années 1960, est toujours d'actualité, comme le souligne le sociologue français Olivier Donnat³⁴. En effet, pour ce dernier « participer à la vie culturelle de manière à la fois régulière et diversifiée suppose, aujourd'hui comme hier, de cumuler un maximum d'atouts, favorisant l'accès à la culture (niveau de diplôme et de revenu élevé, proximité de l'offre culturelle, familiarité précoce avec le monde de l'art, mode de loisirs tourné vers l'extérieur du domicile et la scolarité amicale...) qui se retrouvent en priorité chez les cadres et dans une moindre mesure chez les professions intermédiaires³⁵ ». La démonstration en témoigne, malgré la démocratisation culturelle, un clivage persiste dans la pratique.

Selon Liénard, « La démocratie culturelle concerne essentiellement les questions de contenus, de significations, de valeurs culturelles et la question des hiérarchies de légitimité entre les contenus, les significations, les valeurs et les pratiques des groupes sociaux qui les portent »³⁶. Autrement dit, la préoccupation se situe ici dans ce qui constitue « *La culture* »³⁷ : ce que ce terme recouvre mais aussi la distinction existante entre les cultures. Bourdieu et Passeron avaient fait le même constat en dévoilant l'existence d'une hiérarchie sociale dans les pratiques culturelles. En dépit des obstacles matériels (par exemple la frontière réelle produite par la détention ou non de capitaux économiques), il existe des obstacles symboliques qui freinent ou empêchent l'accès de certaines pratiques telles que la compréhension de certaines œuvres artistiques, les références faites à l'histoire dans certains documents cinématographiques, etc.

Pour Bernard Lahire, la théorie de la légitimité culturelle « étudie essentiellement les distances et les rapports socialement différenciés à « la culture », les fonctions sociales de « la » culture et les effets sociaux de la domination de cette culture sur les groupes les plus démunis culturellement.³⁸ » En effet, comme le souligne Paul Di Maggio, « des frontières peuvent être établies non seulement par des codes inhérents au travail artistique lui-même, mais aussi par le contexte social de son appropriation. »³⁹ Di Maggio soulève ici la problématique (développée notamment ci-dessus) de la capacité d'appropriation d'une œuvre par des références culturelles propres à ce que Bourdieu désigne comme *habitus* : ou dit autrement, « l'extériorisation de l'extérieur intériorisé »⁴⁰.

³³ BOURDIEU P. et PASSERON J.C., op. cit.

³⁴ DONNAT O., « Les catégories socioprofessionnelles, un outil encore efficace dans l'analyse des disparités culturelles » in « Les publics des équipements culturels, méthodes et résultats d'enquêtes », Travaux du D.E.P., Travaux du séminaire Pratiques Culturelles et Publics de la Culture, 1999-2000

³⁵ Ibidem p. 29

³⁶ LIENARD G., op. cit. p. 8

³⁷ Entendue ici comme « la » culture de référence, celle qu'il convient de comprendre et d'adopter.

³⁸ LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006, p. 35

³⁹ DI MAGGIO P. cité dans LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006, p. 80

⁴⁰ FLEURY L. « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles », Coll. 128, Armand Colin, Paris, 2008, p.60

Le poids des déterminismes dans l'accès à la culture

La théorie de l'habitus de Pierre Bourdieu a pour objectif de démontrer un double processus : « d'une part le conditionnement de l'individu par des règles de conduite, des normes de comportement, des façons de s'exprimer, de ressentir, de penser, etc. propres à un milieu social ; d'autre part, le fait que ces conduites acquises sont aussi des dispositions à agir, des savoirs et savoir-faire qui permettent, dans un univers social donné, d'agir « librement », c'est-à-dire de façon avisée et stratégique »⁴¹. L'habitus est donc ce qui nous conduit à nous « comporter » d'après l'influence du groupe social d'appartenance. Toutefois, l'habitus est aussi un ensemble de dispositions culturelles qui nous permet d'agir en tant qu'acteur à part entière.

Nous noterons en guise d'exemple les impairs qui peuvent être commis dans un dîner mondain pour quelqu'un qui n'en connaît pas les règles protocolaires.

Pour Bourdieu c'est « l'idée de l'homogénéité de l'habitus de groupe ou de classe qui, selon lui, assure l'homogénéité des goûts, rendant dès lors prévisibles les préférences et les pratiques « perçues comme évidentes » et allant de soi et ramenant les « styles individuels » à des « variantes structurales » informant la « singularité de la position à l'intérieur de la classe et de la trajectoire »⁴². Ce que Bourdieu veut dire ici, c'est que les membres d'une même classe ont tendance à agir souvent de la même manière. Ce principe nous permet d'expliquer l'homogamie c'est-à-dire la tendance à rechercher un conjoint dans la même classe sociale d'appartenance, les effets constatés de regroupement d'individus en « terrain inconnu », de partager des références communes avec des personnes « qui nous ressemblent » ou encore de poser des jugements sociocentriques (jugements prescriptifs ou normatifs centrés sur son groupe social d'appartenance).

On comprendra d'autant mieux cet extrait si l'on éprouve un sentiment de « mal-être » lorsque l'on se retrouve dans un restaurant que l'on considère comme « trop chic ou trop guindé » pour nous ou, tout simplement, quand « on ne se sent pas à notre place ». C'est ce Bourdieu appelle la *violence symbolique*. « Les conflits symboliques visent à imposer une vision du monde conforme aux intérêts des agents ; cette vision du monde porte tant sur la position objective dans l'espace social (côté objectif) que sur les représentations que les agents se font du monde social (côté subjectif). »⁴³ Il est important de considérer les deux côtés pour comprendre le phénomène : qu'ils soient objectifs ou subjectifs, il est nécessaire de comprendre ce que perçoivent les individus afin de comprendre le sens de leurs actions.

Bourdieu propose, dans son ouvrage « La distinction », trois dimensions qui permettent de structurer l'espace social. Premièrement, le volume global du capital (c'est-à-dire des moyens d'action) toutes espèces confondues (capital économique, social, culturel, politique, etc.). Deuxièmement, la structure même du capital, à savoir le poids relatif de chaque espèce de capital dans le volume. Troisièmement, la trajectoire sociale ou l'évolution dans le temps des capitaux. Dans cette théorie, la détention de capitaux est donc essentielle. Qu'ils soient transmis ou acquis au fil du temps, ce sont des moyens d'action qui nous permettent de dessiner la structure de l'espace social. Autrement dit, les personnes peu pourvues en capitaux se retrouvent, de manière générale, peu dotées de moyens d'action. Prenons l'exemple du diplôme. Dans notre société le diplôme permet de donner un indice sur l'appartenance à un groupe socioéconomique. A l'inverse, l'absence de diplôme est généralement corrélée avec des revenus plus ou moins importants.

⁴¹ DORTIER J.F., « Les sciences humaines, panorama des connaissances, Editions sciences Humaines, Presses Universitaires de France, 1998, p. 275

⁴² BOURDIEU P., « La distinction, critique sociale du jugement », Les Editions de Minuit, Paris, 1979

⁴³ BONNEWITZ P., op. cit. p. 79

Politiques en matière de démocratisation culturelle

Selon Georges Liénard, professeur à l'U.C.L., « la démocratisation de la culture porte non seulement sur l'égalité des chances, mais surtout sur l'égalité réelle concernant l'accès, la possession ainsi que le degré de capacité effective d'appropriation et de répartition des ressources et biens culturels classés selon la valeur qu'ils prennent objectivement dans les échanges sociaux »⁴⁴. En d'autres termes, la démocratisation culturelle ne peut pas se résumer au simple fait de proposer la gratuité d'entrée dans les musées ou les salles de spectacle.

En Belgique, la mise sur pied de l' « Article 27 » en référence à l'article 27, alinéa 1^{er} de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et du Citoyen permet d'illustrer ce principe : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »⁴⁵. Ceci est donc la preuve d'une certaine volonté politique de faire tomber une barrière... Celle du coût de certaines pratiques culturelles telles que le cinéma, le théâtre, l'accès aux centres culturels, etc. On remarque cependant qu'il n'est pas uniquement question de cette barrière économique.

Pour Lahire, « certaines activités supposent la constitution d'un stock de connaissances ou de références, dont ceux qui les rejettent pensent être dépourvus. Certaines sont mêmes directement associées à l'univers scolaire et paient chèrement cette proximité (...) »⁴⁶. Par exemple, pour comprendre et saisir les apports d'une peinture du Quattrocento, il peut être nécessaire de la resituer dans le contexte de l'avènement de la technique de la perspective et de l'histoire même de la Renaissance italienne. On remarque dès lors la capacité même d'appropriation (connaissances disponibles) mais également la volonté ou non de l'individu, selon le monde de référence auquel il appartient.

En outre, cette mise à disposition de l'offre culturelle (article 27) n'est destinée qu'aux personnes bénéficiaires d'une aide d'insertion sociale et/ou professionnelle⁴⁷. Cela ne concerne donc pas directement les jeunes dans leur ensemble, alors que les « goûts culturels » se forment à cette période.

⁴⁴ LIENARD G., op. cit. p. 7

⁴⁵ Déclaration Universelle des droits de l'homme, disponible sur le site <http://www.un.org/>

⁴⁶ LAHIRE B., op. cit. p. 73

⁴⁷ <http://www.article27.be>

Transmission de la culture : la famille et l'école

Les sociologues s'accordent pour le dire, les instances principales de socialisation sont la famille et l'école. Ensuite, viennent les groupes de pairs qui occupent une place prépondérante vers le milieu de l'adolescence. La *socialisation* en sciences sociales « correspond à l'ensemble des mécanismes par lesquels les individus font l'apprentissage des rapports sociaux entre les hommes et assimilent les normes, les valeurs, et les croyances d'une société ou d'une collectivité. »⁴⁸ On distingue deux étapes dans le processus de socialisation. D'une part, la socialisation primaire qui s'effectue au cours de la prime enfance et de l'adolescence (famille, école et groupes de pairs) et la socialisation secondaire qui s'effectue pendant toute la vie (rencontres professionnelles, nouveaux groupes d'appartenance, etc.). C'est parce que la socialisation est une étape cruciale dans le processus de construction identitaire qu'il est indispensable de passer par une approche des deux grandes institutions qui en font partie.

La culture et la famille

La famille est le premier lieu de socialisation des individus. C'est au sein de cette institution que l'apprentissage des normes et des valeurs se réalise. Bernard Lahire précise que cet apprentissage peut faire varier considérablement les pratiques culturelles. En reprenant les termes de l'analyse de Bourdieu, Lahire précise que les pratiques dépendent de la socialisation culturelle exercée par le milieu social : selon le capital scolaire du père et de la mère mais aussi du capital global (économique et culturel) détenu par ces derniers⁴⁹. La socialisation des parents peut donc influencer grandement les pratiques de leurs enfants en privilégiant certaines activités au détriment d'autres, en pratiquant eux-mêmes des loisirs ou n'en pratiquant pas, etc.

La variation du statut du loisir dépend donc étroitement des milieux sociaux d'origine : la corrélation entre les comportements culturels des parents et des enfants est, comme nous l'avons déjà souligné, dans bien des cas, incontestable.

Pour François de Singly, il en est autrement. Alors que Bourdieu et Passeron avaient défendu la thèse de *l'héritage culturel*, de Singly apporte des nuances aux propos de ses prédécesseurs. Pour lui, il existe la possibilité pour un individu d'être en contradiction, de ne pas accepter cet héritage culturel, généralement transmis dans un premier temps par la famille lors de la socialisation primaire : « la position de l'héritier ne saurait suffire à l'appropriation d'un patrimoine culturel : à la différence du capital économique, le capital culturel ne peut s'approprier sans travail. »⁵⁰ L'individu est alors libéré, ou tout du moins en partie, du déterminisme social développé par Bourdieu. Il peut dès lors entamer un travail d'appropriation de capitaux dessinant une trajectoire sociale ascendante. Il peut aussi, être en contradiction et prendre une voie opposée aux valeurs transmises par la famille.

⁴⁸ BONNEWITZ P., op. cit. p. 61

⁴⁹ LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006

⁵⁰ De SINGLY cité par FLEURY L. « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles », Coll. 128, Armand Colin, Paris, 2008, p.57

La culture et le système scolaire

L'école constitue une instance cruciale dans la socialisation culturelle. Selon Lahire, elle cherche à inculquer le *culte de la culture* tout en accordant, paradoxalement, une place relativement marginale aux activités artistiques et culturelles⁵¹. Gérard Mauger, sociologue et directeur de recherche au CNRS⁵², attire notre attention sur le lien de dépendance existant entre l'accès aux titres scolaires et l'héritage culturel familial⁵³.

Pour Bourdieu et Passeron, « le système scolaire opère, objectivement, une élimination d'autant plus forte que l'on va vers les classes les plus défavorisées.⁵⁴ » Cependant, ils reconnaissent dans le système scolaire un point non négligeable : « pour les individus originaires des couches les plus défavorisées, l'école reste la seule voie d'accès à la culture et cela à tous les niveaux d'enseignement.⁵⁵ » Autrement dit, le système scolaire est conçu pour un individu normatif, disposant à la base de schèmes d'intelligibilité et de compréhension qui lui permettront de réussir à l'école. Pour ces mêmes auteurs, « l'école sanctionne et renforce les inégalités sociales en jugeant les élèves sous le critère de ce qu'ils ont déjà acquis en dehors de l'école. »⁵⁶

En outre, Bourdieu et Passeron développent leur argumentation : « Si les avantages ou les désavantages sociaux pèsent aussi fortement sur les carrières scolaires et, plus généralement, sur toute la vie culturelle, c'est que perçus ou inaperçus, ils sont toujours cumulatifs. Par exemple, la position du père dans la hiérarchie sociale est très fortement liée à une position semblable des autres membres de la famille ou encore, elle n'est pas indépendante des chances de faire ses études secondaires dans une grande ou dans une petite ville dont on sait qu'elles sont significativement liées à des degrés inégaux de connaissance et de pratiques artistiques.»⁵⁷ Ce que ces auteurs veulent dire, c'est que la position du père dans la hiérarchie sociale est dépendante de capitaux culturels (ce à quoi ses capitaux culturels lui ont permis d'obtenir comme qualification) mais aussi des capitaux économiques (un salaire en fonction de la qualification obtenue). Ces capitaux réunis déterminent ainsi l'endroit par le coût que cela représente d'étudier dans une petite ou grande ville, de fréquenter tel ou tel type d'école ou encore le simple fait de faire des études ou non, de faire des études secondaires, supérieures ou universitaires.

- *Même moi, je lis robot. J'arrive à lire, mais robot.*
- *Pourquoi tu lis robot ?*
- *Parce que moi, chez moi, je lisais jamais, à l'école, je lisais jamais*
- *On ne vous faisait pas lire à haute voix...*
- *Si, mais on refusait [...] non, on aimait pas, quoi. On n'aimait pas lire. Justement lire, c'est simple de lire. Mais avec du mal on lit.*

Extrait d'un entretien réalisé par Pierre Bourdieu

Pierre Bourdieu en donne des clés de compréhension,
« Tout laisse à penser que son rejet de l'école, et les attitudes frondeuses qui le conduisent et l'enferment progressivement dans un rôle de « dur » ont pour principe le

⁵¹ D'après LAHIRE B. op. cit. p. 260

⁵² Centre National de la Recherche Scientifique

⁵³ MAUGER B. « Capital culturel et reproduction scolaire », Sciences Humaines n°36, Mars-Avril, Mai 2002

⁵⁴ BOURDIEU P. et PASSERON J.C., « Les héritiers, les étudiants et la culture », Les Editions de Minuit, Paris, 1964, p. 11

⁵⁵ Ibidem p. 35

⁵⁶ Ibidem p. 40

⁵⁷ BOURDIEU P. et PASSERON J.C., « Les héritiers, les étudiants et la culture », Les Editions de Minuit, Paris, 1964, p. 40

désir d'échapper à l'épreuve humiliante de la lecture à haute voix, devant les autres élèves. En s'excluant de l'exercice et de l'apprentissage, il s'enfoncé dans l'échec, et dans le cercle du refus, qui redouble l'échec, manière paradoxale de faire nécessité vertu, c'est-à-dire vice scolaire, et bientôt délinquance sociale »⁵⁸.

Dans cet ordre d'idée, l'école est considérée comme davantage accessible pour les élèves issus de classes sociales mieux dotées en capitaux culturels. A l'inverse, ceux qui n'ont pas été mis en contact direct avec la culture, en dehors de l'école, seront défavorisés sur le plan purement scolaire. Si l'école exacerbe la fracture sociale, elle en devient un paradoxe : elle renforce les inégalités alors qu'elle est l'unique moyen d'accès à la culture. L'objectif de la socialisation scolaire, nous rappelle Dubet, est ce que l'individu acquière une connaissance autonome.

Pour Bernard Lahire, les pratiques culturelles dépendent également « de la socialisation scolaire » mais il y apporte une nuance. Plus précisément, elles dépendent de la trajectoire scolaire (courte ou longue, heureuse ou malheureuse, etc.) de la nature (technique, scientifique, économique, juridique, littéraire, etc.) de la formation scolaire de l'enquêté (au sein même de l'institution scolaire les élèves sont soumis objectivement à la concurrence éducative entre les matières puis les filières plus « scientifiques » et « techniques » et les filières plus « littéraires »)⁵⁹ » On remarque donc l'influence de l'école et la possibilité relative d'une ascension sociale.

François de Singly insiste quant à lui sur la possibilité qu'a l'individu de renoncer à l'héritage culturel qui est transmis par la famille. De cette manière, il s'oppose au déterminisme développé par Bourdieu et Passeron dans « Les Héritiers » et accorde à l'individu une place d'acteur dans la construction de son identité. Dans la même veine que de Singly, Laurent Fleury, propose la définition suivante : « l'identité peut se définir comme le fruit d'un travail incessant de négociation entre des actes d'attribution, des principes d'identification venant d'autrui, et des actes d'appartenance qui visent à exprimer les catégories dans lesquelles l'individu entend être perçu (...) »⁶⁰

Toutefois, nous observons dans nos sociétés contemporaines, un déclin de l'autorité familiale et de l'institution scolaire qui laissent alors davantage d'emprise à la télévision et aux groupes de pairs⁶¹. Pour François Dubet, par la pression sociale qu'il peut exercer sur l'individu, le groupe de pairs devient l'instance la plus importante de la socialisation.

⁵⁸ BOURDIEU P., « L'ordre des choses », in BOURDIEU P., sous la direction de, « La Misère du Monde », Coll. Libre Examen, Editions Le Seuil, Paris, 1993, p. 83

⁵⁹ LAHIRE B. op. cit. pp. 260-261

⁶⁰ FLEURY L. « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles », Coll. 128, Armand Colin, Paris, 2008, pp. 89-90

⁶¹ Nous invitons le lecteur à prendre connaissance de l'analyse sur l'autorité : « Société et éducation en crise d'autorité », UFAPEC, analyses 2008.

PARTIE II : quelles jeunessees pour quels loisirs ?

Dans cette partie, nous nous attacherons à définir la catégorie que nous avons décidé d'étudier dans leurs pratiques de loisirs. Pour ce faire, nous développerons ce point en différentes dimensions constitutives qui peuvent influencer les choix des jeunes. Pour quoi font-ils ce qu'ils font ? La question paraît simple mais révèle une complexité que nous tentons de dénouer.

Les contours flous de « la jeunesse »

Dans l'approche des pratiques culturelles, il convient de distinguer clairement l'objet de notre étude. Les « jeunes » ne sont pas une catégorie homogène et recouvrent différentes particularités. Pour Hugues Delforge, chercheur au Centre de Sociologie de l'Education de l'Université libre de Bruxelles, l'adolescence « est une classe bio-sociale consistant en une construction sociale dans laquelle le déterminant biologique se combine à d'autres déterminants d'ordre anthropologique, économique et culturel »⁶². L'adolescence n'est donc plus définie par l'âge de la puberté mais bien par des facteurs complémentaires. En effet, l'âge de l'adolescence marque également l'entrée dans la société de consommation en sa qualité d'acteur presque à part entière.

Cependant, une telle définition ne permet pas de comprendre les disparités qui existent au sein même de cette *classe bio-sociale*. Pierre Bourdieu insiste alors sur la précaution à prendre avec de telles catégories. En effet, l'utilisation de cette étiquette « atténue les enjeux de stratification sociale au profit de la description d'une unification de surface autour de pratiques et de références culturelles spécifiques »⁶³. Bourdieu met en exergue la difficulté d'englober des jeunes dans des parcours qui sont pourtant différenciés selon l'appartenance, le sexe, l'âge, la pratique professionnelle ou non, le prolongement des études, etc. Autrement dit, autant de variables qui peuvent orienter les pratiques culturelles de chacun des jeunes en présence.

A cette définition, Bourdieu y inclut la notion de temporalité. C'est une période comprise entre l'enfance et l'âge adulte, une période charnière. Pour Bourdieu, « la jeunesse n'est qu'un état temporaire qui renvoie à la société des adultes et ses logiques de domination, et en termes de représentation, à ceux qui constituent la société de demain et la reproduction de sa stratification »⁶⁴.

François Dubet apporte un argument d'intérêt dans la conception de la jeunesse : « les jeunes font l'expérience d'une privation relative dans la mesure où ils ne peuvent satisfaire pleinement aux modèles de [cette] culture, où ils sont écartelés entre leur appartenance sociale et leur identification à la culture juvénile »⁶⁵. Il montre de cette manière le tiraillement que les jeunes vivent entre les deux âges et qui peut être un indicateur de bien être ou de mal être. Bourdieu propose alors de distinguer deux types de jeunesse : d'une part celle de la « longue entrée dans la vie des étudiants », d'autre part, celle des « jeunes issus de classes [populaires] ouvrières qui entrent rapidement sur le marché du travail ». Cette distinction binaire suppose alors l'existence de stratégies différenciées selon « le type de jeunesse ».

Pierre Bourdieu dans « *La jeunesse n'est qu'un mot* » développe le rapport intergénérationnel et nous donne un éclairage important : « les aspirations des générations successives sont constituées par rapport à des états différents de la structure de distribution

⁶² DELFORGE H., « les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles », Ministère de la Communauté française, n°113/06, U.L.B., Centre de Sociologie de l'Education, Recherche en Education, 2007, p.7

⁶³ Ibidem p.16

⁶⁴ Ibidem p.16

⁶⁵ Ibidem p.26

des biens et des chances d'accéder aux différents biens »⁶⁶. C'est donc non pas un rapport conflictuel lié à la génération mais bien au contexte dans lequel la génération en question a satisfait ou non ses aspirations. Et de poursuivre : « (...) beaucoup de conflits de générations sont des conflits entre des systèmes d'aspirations constitués à des âges différents. »⁶⁷

Olivier Galland analyse cette dimension temporelle dans les termes suivants. « la conscience de l'âge est formée par les spécificités biologiques et comportementales qui renvoie essentiellement à un ensemble de goûts et de pratiques liés à la sociabilité dans les groupes de pairs mais également à une norme d'expérimentation de statut et de rôles sans « effet de classement » immédiat dans la société des adultes et qui mobilise, du point de vue du jeune, sa « responsabilisation », sous la forme de sa capacité à choisir et à mobiliser les ressources dont il dispose. »⁶⁸

De « la distinction » dans les pratiques culturelles

Dans les années 1920, Edmond Goblots étudie la bourgeoisie française et retient deux termes majeurs dans son étude : *la barrière* et *le niveau*. Pour ce dernier, « toute démarcation sociale est à la fois barrière et niveau »⁶⁹. C'est-à-dire à la fois une limite, une démarcation entre ce que j'ai et ce que les autres n'ont pas : une distinction entre les classes sociales mais aussi un sentiment d'appartenance au sein d'une même classe. À partir de cette appartenance, Bourdieu formule l'argument suivant : « Les jugements les plus difficiles à déraciner sont les jugements de valeur parce qu'ils sont le moins réfléchis, et parmi eux les jugements collectifs, ceux que le sujet n'a pas lui-même formés, mais qu'il a reçus tout formés du milieu social auquel il appartient : tels sont ceux que nous pouvons appeler jugement de classe »⁷⁰.

Dans l'étude de Delforge, les jeunes interrogés semblent tout à fait conscients de cette démarcation. Ils ont intégré une *conscience de classe* qui, selon les termes de Bourdieu, est la « capacité à mesurer les distances entre des styles de vie différenciés. »⁷¹. On remarque, par exemple, que la pratique d'un sport, la visite de musées et d'expositions encore jouer d'un instrument de musique est corrélé avec le milieu social d'origine, en l'occurrence, la proportion la plus importante se situe dans les groupes sociaux supérieurs⁷² : les activités artistiques et culturelles sont moins pratiquées par les groupes sociaux inférieurs.

Le croisement de ces données avec le type d'enseignement dévoile des résultats identiques. En effet, seuls deux jeunes sur dix issus de l'enseignement professionnel prennent part à des activités culturelles (entendues dans l'enquête par la visite de musées et d'expositions). Les sorties en boîte sont par ailleurs largement plus représentées dans ce type d'enseignement que par les jeunes de l'enseignement général⁷³.

⁶⁶ BOURDIEU P., « La jeunesse n'est qu'un mot », entretien avec Anne-Marie METAILLE, in « Questions de sociologie », Editions de Minuit, Paris (1984), 2002, p. 151

⁶⁷ Ibidem p. 151

⁶⁸ DELFORGE H., op. cit. p.14

⁶⁹ GOBLOT E., « La barrière et le niveau, étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne », nouvelle édition, Félix Alcan, Bibliothèques de philosophie contemporaine, Paris, 1930, document produit en version numérique dans le cadre de la collection « Les classiques des sciences sociales », Chicoutimi, p.10

⁷⁰ Ibidem p.14

⁷¹ DELFORGE H., op. cit. p. 26

⁷² CRIOC, « Jeunes et loisirs », Bruxelles, juillet 2007, pp. 6-7

⁷³ Ibidem p. 16

« Tu penses qu'il y a des activités que tous les jeunes partagent ?

- Non.

- Et l'écoute musicale ?

- Non, on écoute tous des musiques différentes. [...] Je crois que tout le monde a des goûts différents. Et comme j'ai déjà dit, des goûts partagés par les jeunes de [nom d'une école favorisée], oui ; mais avec tous les jeunes non. Le problème de beaucoup de gens à [nom d'une Ecole favorisée], c'est qu'ils confondent le monde et [nom d'une école favorisée]. On peut se rendre compte que c'est une petite partie du monde qui est assez privilégiée, surtout du point de vue financier. »

Extrait d'un entretien d'élève réalisé par Hugues Delforge⁷⁴

D'une école à une autre, selon leurs réputations respectives (école réputée ou non selon la terminologie de Hugues Delforge), les jeunes émettent des indices de cette prise de conscience. Ils expriment leur lucidité par rapport à des loisirs qui ne se valent pas, que ce soient en termes d'objets ou de sujets de loisirs. Ils se rendent compte que tous les jeunes n'ont pas les mêmes loisirs parce qu'ils n'ont pas les mêmes conditions de choix.

Selon Goblot : « la distinction la plus sûre et la plus claire, c'est la séparation matérielle »⁷⁵. Par distinction, l'auteur entend « l'opposé de distingué est commun. Est commun ce qui ne se distingue pas, vulgaire ce qui se distingue en mal et trahit une infériorité. »⁷⁶ C'est ce que Lahire appelle les cultures froides et les cultures chaudes, construites en opposition de l'une par rapport à l'autre. La culture froide est sérieuse et morte (musées, expositions, bibliothèques, ...). La culture chaude est festive et vive (soirées, fêtes populaires, etc.).

Pour Coulangeon, « l'appartenance aux classes populaires impliquerait l'enfermement dans un répertoire limité de pratiques, produits d'une culture de masse segmentée par un jeu de critères de génération ou d'appartenance ethnique »⁷⁷. Les jeunes peuvent étendre leurs possibilités de choix dans leurs loisirs si les capitaux sont eux-mêmes élevés. A l'inverse, les jeunes disposant de plus faibles capitaux se retrouvent contraints de choisir à l'intérieur d'une catégorie de loisirs plus limitée.

Ces différentes théories sont d'application dans le contexte belge. En effet, si l'on observe les statistiques concernant l'emploi du temps de la population selon le niveau d'enseignement, on retrouve une corrélation entre ces deux variables : « on constate des différences considérables dans l'emploi du temps entre les personnes très qualifiées et celles peu qualifiées. »⁷⁸ Pour les jeunes, la différence est également marquante. D'après l'étude du CRIOC de juillet 2008 « jeunes et loisirs »⁷⁹, le type de loisir et la fréquence de pratique se différencie selon le type d'enseignement. Deux loisirs semblent être invariables selon les groupes sociaux, il s'agit de la télévision et d'Internet. Selon le CRIOC, ils seraient près de 93% à surfer sur Internet et 94 % à regarder la télévision⁸⁰.

Les effets de lieux dans les pratiques culturelles

⁷⁴ DELFORGE H., op. cit. p. 105

⁷⁵ GOBLOT E., op. cit. p. 34

⁷⁶ Ibidem p. 34

⁷⁷ DELFORGE H., op. cit. p. 120

⁷⁸ Infoflash n°25, p.1, INS 2002, disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

⁷⁹ Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, « Jeunes et Loisirs », juillet 2008, disponible sur le site <http://www.crioc.be>

⁸⁰ Nous exprimons tout de même une certaine méfiance dans l'usage de statistiques descriptives : ce sont des fréquences et donc ne reflètent pas les loisirs de tous les jeunes mais bien la plus large proportion de jeunes qui pratique tel ou tel loisir.

Aborder la dimension spatiale des pratiques culturelles des jeunes nous permet de préciser les effets de lieux qui orientent les choix des jeunes : l'espace urbain a des caractéristiques qui lui sont propres (taille de la ville, densité de l'espace bâti, hétérogénéité des fonctions proposées et des individus en présence réunis à l'intérieur d'un même espace⁸¹) parce qu'il induit des dynamiques dans les pratiques culturelles qu'il convient de distinguer avec celles développées dans l'espace rural. Si nous avons choisi d'intégrer un effet de lieux, c'est parce que cet effet démontre des différences significatives. Le choix du milieu urbain n'est pas anodin, il est également le lieu de concentration d'une majorité d'écoles secondaires en Communauté française.

Selon Chelkoff et Thibaud, « il s'agit de l'espace urbain que j'arpente et des interactions auxquelles il donne l'occasion de se produire sans cesse. Formes spatiales et formes sociales s'y rencontrent. C'est d'ailleurs là que réside l'intérêt et la difficulté d'une notion comme celle d'espace public ainsi que les enjeux de son aménagement. Celui-ci croise des dimensions de l'environnement (son, lumière, visibilité... objets saisis au niveau sensoriel et physique), du milieu (interactions, échanges sociaux) et du paysage (formes saisies au plan esthétique) »⁸².

L'espace urbain est à la fois la conjonction de l'offre et de demande des biens culturels. Les individus opèrent un choix (contraint ou non) d'habiter l'espace urbain. Ils deviennent incitateurs de la politique de la Ville. Celle-ci développe sa sphère culturelle par des subsides, par des aménagements urbains ou par l'absence même des aménagements, par l'allocation d'espaces récréatifs, etc. Elle diversifie ses moyens d'action, son équipement et son mobilier urbain mais peut être victime de ses aménagements concernant la question de la place accordée aux jeunes pour leurs loisirs.

Approche par l'espace urbain : visibilité des jeunes

L'approche par l'espace urbain met en lumière l'association de comportements sociaux à des variables telles que « les jeunes ». La dégradation des abribus, les graffitis, les tags, la saleté autour des bancs publics sont généralement associés à cette catégorie. L'exemple de l'appareil « mosquito » nous semble révélateur d'une tendance actuelle. Pour rappel, le mosquito est un émetteur d'ultrasons audibles et stridents pour une fraction de la population (suivant le développement physiologique de l'oreille) et est destiné à éloigner les adolescents. Si l'on en croit les forums de discussion sur Internet, nombre de personnes se déclarent en faveur de ce système mais pour quelles raisons ? Le Parlement belge a pris ses responsabilités concernant cet appareil et la vente en est devenue interdite sur le territoire belge (largement diffusé en Grande-Bretagne).

L'origine du développement de cet appareil a un objectif d'éloignement des jeunes parce qu'ils dérangent :

⁸¹ Critères de définition de l'espace urbain issus de la théorie de Louis Wirth, sociologue de l'Ecole de Chicago

⁸² AMPHOUX cité dans CHELKOFF G. et THIBAUD J.P., « l'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville », les Annales de la Recherche urbaine, Décembre 1992 – Mars 1993, n°57-58, pp. 7-16

Extrait d'un forum de discussion dont le thème est le Mosquito:
Le Vif, 14 mars 2008, disponible à l'adresse :
<http://www.levif.be/actualite/72-56-14332/article.html>

« J'en ai marre de voir des groupements de jeunes qui stagnent à rien foutre et à glander devant des entrées des lieux publics ou commerciaux et qui donne une impression d'insécurité aux passants. Alors c'est une bonne chose d'installer des mosquitos partout aux endroits nuisibles à l'insécurité. Les glandeurs c'est bien des parasites et beaucoup de personnes pensent la même chose que moi. »

Cet avis d'internaute n'a pas pour prétention de présenter une vision générale sur la question mais bien de comprendre, à titre exemplatif, ce qui amène certains individus à se déclarer en faveur du mosquito et à expliciter les raisons sous-jacentes à cette prise de position. Ces dernières se révèlent significatives d'un sentiment d'insécurité. Les groupements de jeunes dans les rues semblent « faire peur ».

Extrait d'un forum de discussion dont le thème est le Mosquito:
Le Vif, 14 mars 2008, disponible à l'adresse :
<http://www.levif.be/actualite/72-56-14332/article.html>

« Dans ma jeunesse, j'avais de l'occupation et actuellement j'en ai toujours et je ne glande jamais alors toi [nom et prénom d'un intervenant sur le forum] essaye de comprendre qu'un jeune qui glande et qui agresse les gens est insupportable ».

Dans cet extrait, on relève à la fois des tensions intergénérationnelles et des raccourcis d'idées qui sont exprimés. L'auteur compare le comportement des jeunes qu'il observe avec son temps d'occupation à lui et invite les autres intervenants à comprendre son point de vue. L'auteur de ces quelques lignes ne prend pas en considération les variables socioéconomiques qui orientent les activités des jeunes. Il en désigne une catégorie, celle des jeunes, associée à celle qui ne fait rien.

Cependant, si l'on prend un extrait d'entretien d'un jeune, on remarque qu'il y a des raisons qui amènent les jeunes à passer du temps « autrement » de ce que préconise la « norme sociale » :

Extrait d'une interview de deux jeunes réalisée par Pierre Bourdieu,
« L'ordre des choses »,

On n'a pas de loisirs. [...] On a le local mais les gens d'à côté, ils gueulent [...] parce qu'on est dans le jardin et le soir, il y a rien dans notre cité, on est obligé d'aller dans les entrées quand il fait froid. Et puis quand il y a trop de bordel, ils appellent les flics.

Pierre Bourdieu explique en partie cet extrait en expliquant l'amitié qui unit les deux jeunes qu'il a rencontrés. « [...] ils ont les mêmes problèmes, les mêmes difficultés, la même vision du monde, forgée dans les mêmes expériences, dans les bagarres de l'enfance, dans les déboires et les déceptions de l'école, dans la stigmatisation associée à la résidence dans un quartier « pourri » et à l'appartenance à une famille repérée, dans le fait que, lorsqu'ils voient un beau blouson ou un beau pantalon, ils ne peuvent demander de l'argent à personne et qu'ils doivent se débrouiller, dans les longs moments passés ensemble à « s'emmerder », parce qu'ils n'ont pas de moyens de transport, pas de bus, pas de mobylettes (sauf à l'acheter à la magouille ou à la voler) ou d'automobile (et, de toute façon, pas de permis de conduire).

[...] Et surtout dans la confrontation constante, continue, avec un univers fermé de toutes parts, sans avenir, sans possibles, tant en matière d'école que de travail, - ils ne connaissent que des gens sans emploi ou en difficulté, et quand on évoque les parents

dont ils pourraient attendre aide ou secours, on ne rencontre que des chômeurs ou des invalides »⁸³.

Cet extrait est loin d'être un cas unique et permet de mettre à jour une réalité sociale fragmentée. On comprend ici, que les jeunes posent des choix qui sont rationnels. S'ils n'ont rien à faire parce qu'ils n'ont pas les capitaux économiques, culturels, etc. et si l'offre culturelle est elle-même inexistante, les jeunes n'ont d'autre possibilité que de s'occuper « comme ils peuvent ».

L'accessibilité de l'offre culturelle

Les conséquences de la modernité sur l'aménagement du territoire nous amènent à concevoir l'espace autrement. Autrefois, la vie sociale était intimement liée au noyau familial et conservée à l'intérieur du monde domestique et proche. Aujourd'hui, « l'échelle » de la vie en société a considérablement changé. Avec l'apparition des modes de déplacement et de communication, le lointain est devenu proche et les connections entre les réseaux de sociabilité sont devenues plus complexes.

Selon Thibaud Colla, « la mobilité est aujourd'hui une composante majeure de l'organisation de notre société : circulation des matières premières aux produits finis, circulation de l'ensemble des travailleurs et des informations ; la capacité de déplacement est donc un atout incontestable »⁸⁴. La capacité des individus à être mobiles est donc devenue une nécessité. En effet, dans notre société dispersée, les loisirs n'échappent évidemment pas à la règle.

Selon les besoins en infrastructure, les loisirs sont plus ou moins étalés dans l'espace. L'accessibilité des loisirs est dès lors une composante à prendre en compte dans l'analyse des pratiques culturelles.

« L'accessibilité est la facilité d'accès qui est plutôt une préoccupation liée à la production et à la distribution des biens et services. Dans le secteur non-marchand comme dans le secteur marchand, les acteurs cherchent à localiser leurs établissements de manière à minimiser les coûts de transport ou à minimiser le temps de déplacement de leurs clients. La recherche d'accessibilité, agissant comme un moteur, a façonné le territoire et continue de le faire. C'est la compétition pour l'accessibilité qui a fait le succès des centres villes pour les implantations commerciales ou les bureaux, à l'époque où les transports en commun étaient la principale réponse aux demandes de mobilité des personnes. Plus récemment, le développement de la mobilité automobile a réorienté la recherche d'accessibilité par les distributeurs de biens et de services vers des localisations plus périphériques »⁸⁵.

Les loisirs dépendent évidemment de la même logique. Certains loisirs sont facilement accessibles dans les centres-villes mais ce n'est pas le cas pour tous. Les pratiques sportives nécessitent des infrastructures plus conséquentes et sont souvent, en périphérie urbaine. Les transports individuels et/ou collectifs deviennent nécessaires pour rejoindre ces lieux disséminés dans l'espace urbain.

⁸³ BOURDIEU P., « L'ordre des choses », in BOURDIEU P., sous la direction de, « La Misère du Monde », Coll. Libre Examen, Editions Le Seuil, Paris, 1993, pp. 83-84

⁸⁴ COLLA O., « Le droit à la mobilité au travers du contrat de gestion de la STIB », in CASTAIGNE et al., « Droit et mobilité », coll. Mobilité et Transports, n°2, Presses Universitaires de Namur, Namur 2003

⁸⁵ Direction générale des autoroutes et des routes, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Les cahiers du MET, « Maîtriser la mobilité, première partie, coll. Trafics, novembre 2004, pp.19-20

Les capitaux de mobilité individuelle

Le choix des loisirs dépend des capacités individuelles qu'a l'individu pour se déplacer. Si le capital de mobilité est réduit (par l'offre disponible ou par le coût qu'il représente), les possibilités de loisirs en sont réduites.

« La mobilité est entendue par la faculté à se déplacer d'un lieu à l'autre et constitue une liberté recherchée par chaque citoyen. Elle lui permet de préserver ou d'étendre ses possibilités de choix, tant dans sa vie professionnelle que familiale. La mobilité constitue donc un besoin de la population que la voiture particulière rencontre à merveille et qui vaut à cette dernière tout ses succès »⁸⁶.

Cette définition nous permet de mettre en lumière la nécessité de mobilité individuelle, que petit à petit les transports en commun tentent de satisfaire. Ainsi, la pratique d'activités culturelles dépend étroitement de l'endroit où l'on habite et des capitaux de mobilité disponibles. Habiter le centre de Bruxelles ou la banlieue de Tournai (ne prenant pas en compte ici le coût du logement) fait considérablement varier l'offre culturelle et de loisirs.

De plus, on peut émettre l'hypothèse selon laquelle l'environnement proche et quotidien ne permet pas de combler les attentes en matière de loisirs. Dans « l'approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », les auteurs confirment l'influence de l'effet de lieux et de l'offre culturelle dans le contexte français qui nous semble, en ce point, similaire au contexte belge : « nos habitudes culturelles et notre fréquentation des équipements culturels sont en grande partie déterminées par l'offre culturelle existante, les pratiques de nos amis et relations et la valorisation sociale liée à telle ou telle pratique »⁸⁷.

Les effets de contexte dans les pratiques culturelles

Les pratiques culturelles dépendent évidemment de l'offre culturelle à une période donnée. Il va sans dire que les loisirs du début du siècle passé ont considérablement changé et que les jeunes de l'époque ne disposaient pas des mêmes « moyens / possibilités » que ceux que les jeunes détiennent aujourd'hui.

L'avènement de la société de consommation a imposé ses principes normatifs notamment par ce qui est socialement valorisé, par la société elle-même mais également par les pratiques culturelles des pairs. La diffusion des innovations en est accélérée par ce principe.

Dans une approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques⁸⁸, l'observation est faite d'une nature générationnelle des évolutions : marquée par la progression de la culture de l'écran ; généralisation de l'écoute enregistrée et d'une baisse de la lecture. Les équipements individuels détenus par les jeunes (acquis ou offerts) tels que les équipements en hi-fi, l'ordinateur personnel, la télévision et la console de jeux, ont tendance à renforcer ce que Sylvie Octobre appelle la « culture de chambre »⁸⁹. Nous notons, ici encore, que les loisirs sont fonction du milieu social d'origine et des capitaux disponibles.

⁸⁶ Direction générale des autoroutes et des routes, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Les cahiers du MET, « Maîtriser la mobilité, première partie, coll. Trafics, novembre 2004, p.19

⁸⁷ Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques « culture prospective », Secrétariat général, Délégation au développement et aux affaires internationales, département des études, de la prospective et des statistiques, disponible sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps/2007-05>

⁸⁸ Secrétariat général, Délégation au Développement et aux Affaires Internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », « Culture Prospective », disponible sur le site <http://www.culture.gouv.fr/deps2007-05>

⁸⁹ OCTOBRE S., « Que font les jeunes de leurs loisirs », in Sciences Humaines, n°152, août-septembre 2004

En outre, comme l'explique Lahire, les probabilités d'exercer les mêmes loisirs tout au long de la vie sont assez minces. En effet, les différents âges de la vie permettent d'autres activités. L'élève et l'étudiant n'ont pas les mêmes centres d'intérêt ni même les moyens (que ce soient des capitaux économiques, sociaux ou encore culturels) identiques pour les satisfaire. Le type d'étude influence également les loisirs et déplace les intérêts en fonction de la filière choisie.

La distinction par genres : permanences culturelles

Les pratiques culturelles dépendent, selon Bernard Lahire ou encore Hugues Delforge, de la « (...) socialisation culturelle sexuée exercée par l'ensemble des cadres de socialisation (...) »⁹⁰. C'est peut-être une évidence que de le rappeler : les garçons et les filles ne pratiquent pas les mêmes loisirs et n'ont pas les mêmes centres d'intérêt.

Hugues Delforge remarque dans son étude que les filles ont des activités davantage tournées vers l'extérieur. Les garçons quant à eux, ont des activités davantage tournées vers l'intérieur. Delforge insiste alors sur le paradoxe existant entre la socialisation primaire, période pendant laquelle les tendances sont inversées. L'auteur explique la tendance inverse par la maturité plus précoce des filles qui les amène à sortir (avec copains ou membres de la fratrie) plus tôt que les garçons. Il est à noter que les différences dans les pratiques ont tendance à s'atténuer avec l'âge.

Par exemple, les filles sont largement moins nombreuses à pratiquer un sport que leurs homologues masculins. Elles sont respectivement 54% contre 80% pour les garçons. De plus, les garçons jouent davantage aux jeux vidéo (82%) que les filles (44%)⁹¹. De plus, d'après Evelyne Jardin, les femmes se trouvent lésées dans les pratiques culturelles car elles se trouvent davantage occupées par les tâches domestiques⁹². On peut dès lors émettre l'hypothèse qu'elles sont plus sollicitées que les garçons pour aider leurs mères dans la gestion du foyer. Les hommes quant à eux bénéficient de plus de temps libre qu'ils peuvent consacrer à leurs loisirs.

⁹⁰ LAHIRE B. op. cit. p. 260

⁹¹ Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, « Jeunes et Loisirs », juillet 2008, disponible sur le site <http://www.crioc.be>

⁹² JARDIN E., « Le temps libre, une conquête du XXème siècle », Sciences Humaines, Hors-Série, n°34, Septembre, Octobre, Novembre 2000

Entre sociologie de l'argent et société de consommation

Dans l'approche sociologique des pratiques culturelles, on retiendra notamment les apports de deux précurseurs Max Weber et Georg Simmel. Max Weber, sociologue, s'intéresse aux significations culturelles des faits. Dans cette perspective, l'intérêt est situé dans les pratiques que fait l'individu. Simmel, sociologue et philosophe, oriente quant à lui sa réflexion sur les significations culturelles de l'argent. En effet, par son « statut d'équivalent général aux propriétés abstraites, l'argent possède des effets libérateurs qui favorisent le processus d'individuation⁹³ ». L'argent, selon Simmel, parce qu'il permet d'obtenir un panel de biens ou de services, procure une libération qui permet à l'individu de se construire en tant que sujet autonome. En outre, selon le CRIOC, « Les jeunes trouvent une forme d'indépendance dans leurs activités de loisirs. Ils se lancent dans des activités hors-famille et hors-école, ce qui fait d'eux des consommateurs indépendants »⁹⁴.

Chaque individu, en l'occurrence ici chaque jeune, est « libre » de consommer, de dépenser son argent en fonction des orientations qu'il souhaite et qu'il peut suivre. Toujours selon l'étude du CRIOC, « en Belgique, 82% des jeunes de 12 à 20 ans reçoivent de façon régulière de l'argent de poche de leurs parents ainsi que des suppléments lors d'occasions particulières »⁹⁵. Les jeunes détiennent ainsi un pouvoir potentiel sur le marché, et pas seulement ceux qui possèdent de l'argent de poche : « Dès 5 ans l'enfant acquiert des modèles de consommation et l'achat est perçu comme un moyen de satisfaction personnelle. Il joue un rôle de prescription non négligeable dans l'achat de certains produits. 54% des enfants de 2 à 16 ans accompagnent leurs parents dans les magasins et dans 46% des cas, les mères satisfont les demandes précises de leurs enfants »⁹⁶.

La société de consommation a largement conquis un public fragilisé de par son jeune âge et son manque de critique de l'information et de la consommation.

En outre, pour Simmel, l'argent est un « facteur d'homogénéisation des marchés par l'abaissement relatif des biens de luxe, il accroît les phénomènes d'imitation et de différenciations, typiques selon lui, des interactions sociales, et accentue les effets de mode, caractéristiques des sociétés urbanisées⁹⁷ ». Simmel exprime ainsi l'accès en partie démocratisé de certains biens et les processus qui s'en dégagent : les individus concourent à l'obtention de certains biens par un effet d'imitation de la même manière qu'ils souhaitent être des sujets à part entière et uniques en leur genre (appartenance à un groupe et construction identitaire).

De la même veine, le philosophe français, Jean Baudrillard, expliquait vers la fin des « Trente glorieuses » la différence entre le modèle et la série⁹⁸ dans les pratiques de consommation. La série est la reproduction à grande échelle du modèle (qui se devait d'être unique). C'est dans la « société de consommation » de Baudrillard que l'on trouvera de plus amples réponses.

« Si la consommation était ce pourquoi on la prend naïvement : une absorption, une dévoration, on devrait arriver à une saturation. Si elle était relative à l'ordre des besoins, on devrait s'acheminer vers une satisfaction. Or, nous savons qu'il n'en est rien : on veut consommer de plus en plus. Cette compulsion de consommation n'est

⁹³ FLEURY L. op. cit.

⁹⁴ CRIOC et Ministère des affaires économiques, « Effectuer des achats en tant que jeune et mineur, droits et obligations », Bruxelles, octobre 2002, p. 6. Disponible sur le site du CRIOC, adresse : <http://www.crioc.be/FR/doc/publications/jeunesconsommation/>

⁹⁵ CRIOC, op. cit. p. 8

⁹⁶ CRIOC, op. cit. p. 8

⁹⁷ FLEURY L. « Sociologie de la culture et des pratiques culturelles », Coll. 128, Armand Colin, Paris, 2008, p.

⁹⁸ BAUDRILLARD J. « Le système des objets », coll. Tel, Gallimard, Paris, 1968, pp. 282-283

pas due à quelque fatalité psychologique (qui a bu boira, etc.) ni à une simple contrainte de prestige. Si la consommation semble irrépessible c'est justement qu'elle est une pratique idéaliste totale qui n'a plus rien à voir (au-delà d'un certain seuil) avec la satisfaction des besoins ni avec le principe de réalité. »⁹⁹

De plus, Baudrillard écrit, dans *Le système des objets* : « sociologiquement [...] ont peut avancer l'hypothèse que [...] si l'on admet que le besoin n'est jamais tant le besoin d'un tel objet que le « besoin » de différence (le désir du sens social) alors on comprendra qu'il ne puisse jamais y avoir de satisfaction accomplie, ni donc de définition du besoin¹⁰⁰. » Pour ce philosophe français, il n'y a pour ainsi dire, pas de limites à la consommation.

Deux inventions de la société ont fortement participé à l'assise de la société de consommation : d'une part le crédit (qui permet d'élargir la consommation, on n'est plus « obligé » de consommer en fonction de l'argent que l'on possède à un moment donné) et la publicité qui insuffle ses messages et ses modèles de consommation.

D'après l'étude du CRIOC sur la consommation des jeunes, les dépenses allouées procèdent d'un certain ordre : « les jeunes vont au cinéma, à des concerts, ils achètent des disques, cassettes, CD, vidéos, walkman, lecteurs de CD, installations sonores, etc. Ils consomment de la « culture ». De plus, « avec l'équipement croissant des ménages (pour Internet et les télécommunications), les activités et dépenses liées aux loisirs sur écran explosent (soft et hardware, frais de connexion, achat de nouveaux périphériques,...), dans un domaine où le cadre réglementaire, tant en phase d'achat qu'en phase d'utilisation, reste encore mal défini¹⁰¹ ». Les entreprises s'adressent aux jeunes en tant que « consommateurs », et certaines entreprises le font même exclusivement (publicité, produits, etc.). En moyenne, les trois postes les plus lourds des dépenses des jeunes sont les vêtements, la musique et la vie sociale (sorties au sens le plus large). Il y a des différences selon l'âge, le sexe et le montant des revenus. Les garçons consacrent davantage d'argent à des CD, du matériel informatique et de l'alcool ; les filles investissent plutôt en vêtements, cadeaux et cosmétiques »¹⁰².

L'objet, pour Baudrillard, a deux fonctions principales : celle de l'objet en tant que tel mais aussi celle de posséder l'objet lui-même. On en revient finalement aux premières thèses de Veblen. La consommation est un acte pourvu de différentes significations et l'innovation technologique entre alors en considération de notre analyse. En effet, les actes de consommation sont multipliés de façon considérable pour un même produit. En outre, des fonctions nouvelles, des attributs spécifiques, une moindre qualité sur le long terme sont autant de facteurs qui incitent les consommateurs à renouveler leurs « marchandises ».

Prenons, en guise d'illustration, le Gsm. Sa fonction première était celle du téléphone portable. Depuis, des fonctions supplémentaires se sont ajoutées : allant de la multiplication des modalités de communication (sms, mms, etc.) jusqu'au lecteur Mp3, à l'agenda électronique, l'appareil photo, le double appareil photo, une plus ou moins grande résolution des images, vidéo, accès Internet, ... les inventions n'en finissent plus. Le Gsm est devenu un reflet de notre personnalité (selon le modèle, la marque, la couleur, les fonctions qu'il propose) en même temps qu'un acte de consommation presque sans cesse renouvelé grâce à l'innovation technique.

Pour le CRIOC, « la percée révolutionnaire, dépassant de loin la capacité de pénétration des marchés qu'avait connue l'introduction de la radio, de la téléphonie portable début des années 2000 amène les dépenses liées à la téléphonie mobile (GSM) jusqu'à la

⁹⁹ Ibidem pp. 282-283

¹⁰⁰ BAUDRILLARD J. « La société de consommation », coll. Idées, Gallimard, Paris, 1970, p. 108

¹⁰¹ CRIOC et Ministère des affaires économiques, « Effectuer des achats en tant que jeune et mineur, droits et obligations », Bruxelles, octobre 2002, p. 7. Disponible sur le site du CRIOC, adresse :

<http://www.crioc.be/FR/doc/publications/jeunesconsommation/>

¹⁰² Ibidem, p. 7

moitié des dépenses mensuelles effectuées par les jeunes issus des régions du nord de l'Europe, et jusqu'à 39% des dépenses mensuelles des jeunes belges »¹⁰³. Il nous semble crucial de souligner l'avancée considérable des nouvelles technologies entre le moment où l'enquête du CRIOC a été réalisée et aujourd'hui. D'autres données statistiques concernant le taux de pénétration de tels équipements nous amènent à formuler l'hypothèse d'un phénomène largement accentué.

¹⁰³ Ibidem, p. 7

PARTIE III : une nouvelle société de loisirs ?

Nous l'avons abordé plus haut, les premiers espaces de socialisation sont la famille, ensuite viennent l'école et les pairs. Cependant, l'arrivée en masse des nouvelles technologies modifie considérablement les rapports sociaux. Même si les premiers espaces de socialisation semblent garder un poids certain, la télévision et surtout l'Internet changent la donne.

L'objectif que nous poursuivons dans cette partie est de comprendre « ce qui a changé » pour les jeunes d'aujourd'hui et de donner des clés de compréhension concernant les changements opérés, les nouveaux réseaux sociaux qu'ils tissent, etc.

Nouveaux espaces de socialisation

De nouveaux espaces de sociabilité apparaissent. Internet permet de se construire un personnage (dans les jeux, dans les forums de discussion, etc.) mais également de révéler des éléments de notre personnalité, sur un blog par exemple, qui deviennent des espaces d'expérimentations identitaires¹⁰⁴. Des milliers de personnes rentrent en contact, sans pour autant se connaître « de visu ». Et si les liens, les interactions sociales avaient changé ? En devenant un loisir et un mode d'échange et de communication à part entière, Internet participe à la construction d'un nouvel espace de socialisation. Les réseaux virtuels de Chat, d'amis, de vendeurs, de joueurs, se retrouvent, se concentrent sur des forums, échangent et partagent et se construisent et se transforment. Ils peuvent se montrer tels qu'ils sont ou encore modifier « leur identité réelle » en créant une nouvelle « identité virtuelle ».

Les Nouvelles Technologies...

Par rapport aux générations précédentes, il existe donc une spécificité à ne pas négliger. Le développement des équipements multimédias a contribué au changement de certaines pratiques culturelles. Alors que la télévision avait conquis un large public, Internet et les nouvelles technologies de l'information et de la communication prennent de plus en plus de place. Le rapport à la télévision diminue quand la pratique d'Internet augmente : Le matériel informatique, les consoles de jeux, les Ipod, l'I-Phone, les lecteurs mp3, les play-stations, le Wii-fit, les jeux en ligne, Msn, Facebook, etc. sont autant de nouvelles pratiques qui font partie du vocabulaire d'une large proportion de jeunes.

De l'information et de la communication

Le constat est irréfutable, l'entrée d'Internet a considérablement changé l'accès à l'information et à la communication. Selon Salvaggio, « l'abaissement des seuils d'accès à l'information constitue un des éléments déterminants du processus de transition de la société industrielle avancée à la société de l'information »¹⁰⁵. La vitesse et la diffusion des échanges illustrent ses propos. Les jeunes, accordant la plus grande importance aux pratiques de sociabilité, développent une série de moyens pour y parvenir. La multiplication des réseaux sociaux virtuels sont l'exemple d'un nouvel accès à de nouvelles pratiques.

¹⁰⁴ OCTOBRE S., « Les jeunes et les TIC », Culture et Recherche n°112, disponible sur le site <http://www.culture.gouv.fr/culture>

¹⁰⁵ United States Government, Electronic Commerce Policy, cité par SALVAGGIO S. et BAUWENS M., « Anthropologie de la société digitale, Tome 1 », Haute Ecole, Groupe ICHEC, ISC Saint-Louis, disponible sur le site <http://www.salvaggio.net/download/anthropo.pdf>

Le fait d'être jeune, de posséder un niveau de ressources économiques et socioculturelles et avoir un niveau élevé de pratiques culturelles traditionnelles sont autant de facteurs, qui selon Olivier Donnat, favorisent l'accès à Internet. Ce fait pose les jalons d'une fracture numérique inter et intra générationnelle dans nos sociétés. Les plus jeunes verront dans l'usage d'Internet, une multiplicité d'occasions « ludiques ». Les plus âgés y verront un moyen de communication rapide et efficace en même temps qu'un accès à l'information.

Si l'on regarde de plus près les statistiques concernant l'utilisation de l'ordinateur en Belgique¹⁰⁶ et en 2006, on remarque que près de 67% des personnes interrogées déclarent avoir utilisé un ordinateur récemment et 62% ont utilisé Internet. La proportion la plus importante ayant utilisé l'ordinateur sont les jeunes compris entre 16 et 24 ans. De plus, le lieu d'utilisation de l'ordinateur est dans près de 60% des cas, le domicile. La proportion la plus importante est une fois de plus marquée par les jeunes de 16 à 24 ans. On peut émettre l'hypothèse d'une utilisation grandissante au regard de statistiques plus récentes concernant le taux de pénétration d'Internet dans les ménages entre 2006 et 2008.

Boom musical : génération « download » et Mp3

Les cultures musicales des jeunes sont des « objets générationnels qui accompagnent une génération de l'entrée dans l'adolescence jusqu'à l'âge adulte et au-delà en lui conférant une identité propre, une culture choisie qui différencie des générations précédentes. »¹⁰⁷ Pierre Bourdieu, dans *L'origine et l'évolution des espèces de mélomanes*, affirme avec conviction : « il n'y a rien qui, autant que les goûts en musique, permette d'affirmer sa « classe », rien aussi par quoi on soit aussi infailliblement classé.¹⁰⁸ » Les jeunes adoptent des codes, des postures, des gestuelles spécifiques, des particularités vestimentaires, un langage particulier lié à un espace de subculture musicale.

Ainsi, les jeunes se distinguent, affirment leurs goûts musicaux en déniaient ceux des autres. Les goûts musicaux deviennent, comme nous l'avons vu, des espaces de sous-culture. « Dis-moi comment tu t'habilles et je te dirais ce que tu écoutes », formule qui révèle un univers marqué par la culture musicale contemporaine. Qu'ils soient « tecktonic », « rock », « pop » plutôt « grunges » ou « R&B », « techno », « électro », « drum&bass », tant de styles que de modes de vie, de goûts partagés par les jeunes, mais aussi des mondes de référence.

Si l'on reprend la théorie de Bourdieu sur les goûts, on apprend que c'est souvent par la négation que le sujet se construit lui-même : « Les consommateurs choisissent en fonction de leurs goûts, le plus souvent de façon négative (on peut toujours dire ce que l'on ne veut pas), c'est-à-dire bien souvent le goût des autres. Goût qui se constitue dans la confrontation avec des goûts déjà réalisés (...) »¹⁰⁹. Ils s'identifient et partagent des références communes, une vision du monde transitoire dans l'affirmation de leurs pratiques et de leur définition identitaire.

Hugues Delforge dénonce ici l'ambivalence entre les valeurs et pratiques implicites liées certaines cultures musicales en même temps qu'elles participent à la construction d'un modèle partagé.

« Les cultures jeunes sont certainement un espace de rupture et de contestation, voire d'autodestruction (par la consommation de drogues notamment) et de violence (les textes et certaines attitudes du hip-hop par exemple). Mais elles sont également un espace de création et de participation à la création de biens symboliques et matériels

¹⁰⁶ Institut national de statistiques, statistiques en ligne <http://www.statbel.fgov.be>

¹⁰⁷ DELFORGE H., op. cit. p.19

¹⁰⁸ BOURDIEU P., « L'origine et l'évolution des espèces » in BOURDIEU P., « Questions de sociologie », Editions de Minuit, Paris, 2002, p. 155

¹⁰⁹ Ibidem p. 166

qui sont progressivement et partiellement assimilés, comme le succès commercial de ces musiques l'atteste. Mais il est en définitive essentiel de considérer l'implication des jeunes dans la constitution de ces cultures »¹¹⁰.

Selon Orazio Maria Valastro, sociologue italien, « la musique des jeunes s'identifie avec leur trajectoire existentielle, s'identifie avec elle, elle en partage les frustrations, la précarité, le caractère aléatoire, l'absence de règles [...] »¹¹¹, elle est un support d'appartenance et de relation sociétaire.

L'outil informatique permet l'écoute, la diffusion et l'appropriation de ces cultures musicales. Elles se partagent, se téléchargent, et deviennent omniprésentes. Nombre de jeunes entraînent avec eux ce qui constitue désormais leur appartenance et l'affiche aux yeux et oreilles du public. Le phénomène va croissant : ils sont de plus en plus nombreux à écouter seuls ou en groupe, les « idéologies » musicales auxquelles ils se réfèrent. Le mouvement « Tecktonik » : une danse mais aussi une tenue vestimentaire, des normes attitudinales, constitue dès lors un exemple de ces sous-cultures.

Identité versus conformisme : subcultures et modes de vie

Pour Fleury, en paraphrasant Goblot, « la façon de se vêtir constitue l'un des domaines où la distinction peut s'exercer : nous nous habillons surtout pour savoir qui nous sommes. Le costume remplit en effet deux fonctions. Une fonction de barrière lorsque pour un groupe social, il est le seul moyen de se distinguer des autres groupes : en ce sens, la mode agit comme une barrière toujours mouvante, en raison des processus d'imitation qu'elle provoque dans les classes inférieures tentées de « copier » la manière de s'habiller des classes bourgeoises. Une fonction de niveau, où prenant, à l'inverse le principe de conformisme à l'intérieur du groupe : en ce sens, la mode dessine un niveau car il ne s'agit pas de se distinguer des membres de sa classe mais de leur ressembler afin d'éviter tout risque de bannissement de son propre groupe d'appartenance¹¹² ».

Selon Hugues Delforge, les cultures musicales sont porteuses de messages différenciés selon le style. Par exemple, le rap est écouté, adopté par des personnes davantage concernées par l'exclusion sociale¹¹³.

« C'est certainement du point de vue des rapports entre les genres que les deux cultures musicales présentent de grandes différences. Le rap véhicule une forte différenciation des rôles assimilés aux hommes et aux femmes accompagnée d'une attitude perçue comme empreinte de misogynie de la part des acteurs masculins, il est vrai, largement majoritaires. Tandis que les musiques électroniques présentent volontairement une indifférenciation sexuelle et défend plus volontiers une égalité des sexes, même si l'accès à certaines activités sont parfois, dans les faits, l'apanage des hommes. Enfin, plus fondamentalement, hip-hop et techno s'opposent par leur rapport à la verbalisation, le rap en ayant fait une arme et un mode d'expression tandis que la techno reste obstinément sans voix que ce soit dans la musique en elle-même ou la

¹¹⁰ DELFORGE H., « Le paradoxe des cultures musicales « jeunes » : modes d'expression et d'identification en marge de la société et rapports à la culture dominante. Exemples du Rap et de la Techno. », Centre de Recherche, ULB, 2002, p. 2

¹¹¹ VALASTRO O.M., « Homo Sentiens : les jeunes et la musique. La renaissance de la communauté dans l'esprit de la nouvelle musique », Vol. 2, n°11, novembre 2000
Revue électronique de sociologie, disponible à l'adresse : <http://www.espritcritique.fr/0211/CRC1.html>

¹¹² FLEURY L., op. cit. p. 67

¹¹³ DELFORGE H., « Le paradoxe des cultures musicales « jeunes » : modes d'expression et d'identification en marge de la société et rapports à la culture dominante. Exemples du Rap et de la Techno. », Centre de Recherche, ULB, 2002, p. 2

revendication d'un message clair à transmettre par l'intermédiaire des acteurs les plus représentatifs. »¹¹⁴

C'est de cette manière que les jeunes se distinguent entre eux. Ils affichent des goûts, des styles qui correspondent à une musique, à une appartenance de groupe et définissent de cette manière des sous-cultures, qui « désigne les comportements et les valeurs spécifiques à un groupe donné au sein d'une société globale »¹¹⁵.

¹¹⁴ DELFORGE H., « Le paradoxe des cultures musicales « jeunes » : modes d'expression et d'identification en marge de la société et rapports à la culture dominante. Exemples du Rap et de la Techno. », Centre de Recherche, ULB, 2002

¹¹⁵ BONNEWITZ P., op. cit. p. 75

Conclusions

Aborder le thème des loisirs nous fait prendre conscience de phénomènes bien plus complexes que le strict aspect ludique que l'on pouvait y entendre. Ils sont révélateurs d'une culture, d'origines sociales diversifiées, tributaires d'effets de lieux mais également d'un contexte mouvant dans lequel les jeunes sont amenés à se situer.

Bourdieu et Passeron l'avaient évoqué bien des années auparavant, de même que les hiérarchies sociales se reproduisent au sein même de l'école dans la théorie de l'héritage culturel, il en est de même pour les pratiques culturelles. Les loisirs, pourtant dépourvus d'enjeux sociaux de prime abord, sont devenus de véritables espaces de distinction. Les choix posés par les jeunes sont des choix souvent rationnels et conscients de leur logique de classe. Ils expriment ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent devenir au travers des différents modes de communication ou encore d'échange que les générations antérieures ont développé.

Ces choix sont orientés, pour une bonne partie, par l'habitus de classe mais ils sont également déterminés par l'offre culturelle. Le XXI^{ème} siècle a amené de nouvelles balises dans la construction de nos repères et de nos sociabilités.

L'avènement d'une société de l'information et de la communication a changé les manières de développer des réseaux de sociabilité. Une « culture de chambre » se développe en même temps que des milliers de connections, de partages qui participent désormais à la construction identitaire. Les jeunes communiquent grâce à de multiples moyens et restent dépendants de leurs capitaux qu'ils développent eux-mêmes mais également de ceux qu'ils ont « hérité » lors des étapes de la socialisation.

Les jeunes sont confrontés à poser de nouveaux « choix » dans leurs expérimentations identitaires et les cultures musicales deviennent des espaces d'identification mais aussi de démarcation, elles proposent des valeurs, des messages sur la société dans laquelle ils vivent et aiguise leur regard dans leur réalisation de « soi ».

TENAERTS Marie-Noëlle, sociologue
Chargée d'études et d'analyses pour l'UFAPEC

Bibliographie

OUVRAGES

- BAUDRILLARD J. « La société de consommation », coll. Idées, Gallimard, Paris, 1970
- BAUDRILLARD J. « Le système des objets », coll. Tel, Gallimard, Paris, 1968
- BONNEWITZ P., « Premières leçons sur la sociologie de Pierre Bourdieu », 2^{ème} Edition, Bibliothèque Major, Presses Universitaires de France, Paris, 2002
- BOURDIEU P., « Questions de sociologie », Editions de Minuit, Paris, 2002
- BOURDIEU P., « La distinction, critique sociale du jugement », Les Editions de Minuit, Paris, 1979
- BOURDIEU P., sous la direction de, « La Misère du Monde », Coll. Libre Examen, Editions Le Seuil, Paris, 1993, pp. 83-84
- BOURDIEU P. et PASSERON J.C., « Les héritiers, les étudiants et la culture », Les Editions de Minuit, Paris, 1964
- CASTAIGNE et al., « Droit et mobilité », coll. Mobilité et Transports, n°2, Presses Universitaires de Namur, Namur 2003
- DELFORGE H., « les horizons culturels de l'adolescence dans le contexte scolaire en Communauté française à Bruxelles », Ministère de la Communauté française, n°113/06, U.L.B., Centre de Sociologie de l'Education, Recherche en Education, 2007
- DORTIER J.F., « Les sciences humaines, panorama des connaissances », Editions sciences Humaines, Presses Universitaires de France, 1998
- DUMAZEDIER J., « Révolution culturelle du temps libre 1968-1988 », coll. Sociétés, Editions Méridiens Klincksieck, Paris, 1988
- DUMAZEDIER J. et RIPPERT A., « Le loisir et la ville, loisir et culture », Editions du Seuil, Paris, 1966
- GOBLOT E., « La barrière et le niveau, étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne », nouvelle édition, Félix Alcan, Bibliothèques de philosophie contemporaine, Paris, 1930, document produit en version numérique dans le cadre de la collection « Les classiques des sciences sociales », Chicoutimi
- LAHIRE B. « La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi », Poche, La découverte, Paris, 2006
- LIENARD G., « Sociologie de la culture », Université catholique de Louvain, Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, diffusion universitaire Ciaco, 2006
- PIERRARD A. et CHAPPAT J.L., « La fusillade de Fourmies », Editions Miroirs, 1991

ARTICLES / PERIODIQUES

CHELKOFF G. et THIBAUD J.P., « l'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville », les Annales de la Recherche urbaine, Décembre 1992 – Mars 1993, n°57-58, pp. 7-16

CLERC D., « Veblen et les oisifs », in Alternatives Economiques, n°112, juin 2000

DELFORGE H., « Le paradoxe des cultures musicales « jeunes » : modes d'expression et d'identification en marge de la société et rapports à la culture dominante. Exemples du Rap et de la Techno. », Centre de Recherche, ULB, 2002

DONNAT O., « Les catégories socioprofessionnelles, un outil encore efficace dans l'analyse des disparités culturelles » in « Les publics des équipements culturels, méthodes et résultats d'enquêtes », Travaux du D.E.P., Travaux du séminaire Pratiques Culturelles et Publics de la Culture, 1999-2000

DONNAT O., « Les sept univers culturels des français », in Sciences Humaines, Hors-série n°50, septembre-octobre 2005

JARDIN E., « Le temps libre, une conquête du XXème siècle », Sciences Humaines, Hors-Série, n°34, Septembre, Octobre, Novembre 2000

MAUGER B. « Capital culturel et reproduction scolaire », Sciences Humaines n°36, Mars-Avril, Mai 2002

MAYRAN R., « Quand les loisirs copient la fiction », in Sciences Humaines, Hors-Série, n°50, septembre-octobre 2005

OCTOBRE S., « Que font les jeunes de leurs loisirs », in Sciences Humaines, n°152, août-septembre 2004

OCTOBRE S., « Les jeunes et les TIC », Culture et Recherche n°112, disponible sur le site <http://www.culture.gouv.fr/culture>

Direction générale des autoroutes et des routes, Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, Les cahiers du MET, « Maîtriser la mobilité, première partie, coll. Trafics, novembre 2004

SITES INTERNET

Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, « Jeunes et Loisirs », juillet 2008, disponible sur le site <http://www.crioc.be>

CRIOC et Ministère des affaires économiques, « Effectuer des achats en tant que jeune et mineur, droits et obligations », Bruxelles, octobre 2002, Disponible sur le site du CRIOC, adresse : <http://www.crioc.be/FR/doc/publications/jeunesconsommation/>

GROSSETTI M., "Pratiques culturelles et hiérarchies sociales.", EspacesTemps.net, 10.11.2004
<http://espacestemp.net/document782.html>

Institut national de statistiques, statistiques en ligne <http://www.statbel.fgov.be>

Infoflash n°25, p.1, INS 2002, disponible sur le site <http://www.statbel.fgov.be>

Secrétariat général, Délégation au Développement et aux Affaires Internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », « Culture Prospective », disponible sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/deps2007-05>

Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques « culture prospective », Secrétariat général, Délégation au développement et aux affaires internationales, département des études, de la prospective et des statistiques, disponible sur le site : <http://www.culture.gouv.fr/deps/2007-05>

SALVAGGIO S. et BAUWENS M., « Anthropologie de la société digitale, Tome 1 », Haute Ecole, Groupe ICHEC, ISC Saint-Louis, disponible sur le site : <http://www.salvaggio.net/download/anthropo.pdf>

VALASTRO O.M., «Homo Sentiens : les jeunes et la musique. La renaissance de la communauté dans l'esprit de la nouvelle musique », Vol. 2, n°11, novembre 2000
Revue électronique de sociologie, disponible à l'adresse : <http://www.espritcritique.fr/0211/CRC1.html>